

## ANNEXES

---

ANNEXE 1 – Termes de référence.....	2
ANNEXE 2 – Matrice d'évaluation .....	19
ANNEXE 3 – Chronogramme .....	26
ANNEXE 4 – Organisations interrogées.....	27
ANNEXE 5 – Guide des entretiens.....	29
ANNEXE 6 – Dynamiques de groupe réalisées.....	33
ANNEXE 7 – Composition de l'ERG (groupe de référence de l'évaluation) : liste de présence de l'atelier .....	35
ANNEXE 8 – Schéma du mécanisme de gouvernance de l'évaluation .....	36
ANNEXE 9 – Limitations rencontrées et mesures de mitigation .....	37
ANNEXE 10 – Logique d'intervention des opérations du HCR en Mauritanie durant la période évaluée, 2020-2022.....	38
ANNEXE 11. Reconstruction de la théorie du changement.....	41
ANNEXE 12 – Note technique sur l'analyse de l'impact de l'augmentation de la population et de ses activités agricoles sur l'utilisation des ressources naturelles dans la région de Bassikounou .....	42
ANNEXE 13 – Bibliographie .....	48



### SERVICE D'ÉVALUATION TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

## ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE PAYS POUR LA MAURITANIE

Informations clés sur l'évaluation	
Titre de l'évaluation :	Évaluation de la stratégie de pays du HCR en Mauritanie
Pays proposés :	Mauritanie
Période couverte :	2020-2022
Type d'évaluation :	Évaluation de la stratégie de pays
Évaluation commandée par :	Bureau d'évaluation du HCR
Responsable de l'évaluation :	Vincenzo Lionetti <a href="mailto:lionetti@unhcr.org">lionetti@unhcr.org</a>
Date :	23/12/2022

### I. INTRODUCTION

1. Les opérations du HCR dans le monde entier fournissent une assistance vitale, protègent et recherchent des solutions pour les apatrides et les populations déplacées de force, telles que les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les personnes relevant de la compétence du HCR, et soutiennent les pays et les communautés qui les accueillent. Ces efforts nécessitent de documenter les principaux résultats et enseignements tirés de la mise en œuvre sur le terrain. Ces enseignements sont essentiels pour éclairer la réflexion stratégique du HCR, la conception et la mise en œuvre des programmes aux niveaux mondial, régional et des opérations dans les pays.
2. L'évaluation de la stratégie pays (CSE, en anglais) pour la Mauritanie fournira une contribution à la stratégie pluriannuelle 2024-2026 du HCR Mauritanie, visant à approfondir l'approche du HCR en matière de programmation innovante à long terme pour l'inclusion des PoC<sup>1</sup> dans les systèmes nationaux, en partenariat accru avec les institutions nationales, les partenaires de développement et les partenaires humanitaires, conformément aux [orientations stratégiques du HCR 2022-2026](#).
3. La stratégie pluriannuelle aide le HCR Mauritanie à tirer parti des avantages comparatifs et des partenariats nécessaires pour aborder et résoudre les problèmes de protection et de solutions pour les réfugiés et autres PoC de manière durable. Le Service d'évaluation du HCR a commandé cette évaluation à la demande du HCR Mauritanie et avec l'aval du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (RB-MENA).
4. Le CSE est un type d'évaluation que le HCR a commencé à mettre en œuvre relativement récemment depuis 2019. Les CSE se concentrent sur le positionnement stratégique, les avantages comparatifs, les résultats organisationnels, la performance et les partenariats du HCR sur une période de 3 à 5 ans. Ils mettent fortement l'accent sur l'apprentissage et sont censés être orientés vers l'avenir. Les CSE achevées sont accessibles au public sur le site web du HCR (les CSE récemment achevées concernent l'Égypte, le Mexique,

---

<sup>1</sup> Persons of Concern (en anglais)

le Soudan et la Zambie). La CSE Mauritanie fait partie d'une série prévue pour la période 2022-23 (avec le Mali).

5. L'audience principale de l'évaluation est le Représentant du HCR en Mauritanie et son équipe, le Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et le personnel régional clé. L'audience secondaire comprend le Gouvernement de la Mauritanie (GoM), les partenaires humanitaires et de développement dans le pays, les organisations de la société civile (OSC), le PoC, l'équipe de direction du siège du HCR (Senior Executive Team -SET) et les divisions et entités concernées du HCR.
6. Ces termes de référence, y compris les annexes, fournissent des informations essentielles au personnel du HCR et aux parties prenantes externes sur l'évaluation proposée, servent de base pour répondre à l'appel d'offres visant à recruter une équipe d'évaluation appropriée pour mener la CSE, et pour guider cette équipe sur les attentes et les paramètres clés de l'évaluation. Il décrit le contexte opérationnel aux niveaux mondial, régional et dans le pays d'étude ; le but, les objectifs et les questions clés que l'évaluation cherche à aborder ; l'approche, les dispositions de gestion, le calendrier et les principaux résultats de l'étude.

## II. LE CONTEXTE GLOBAL DU HCR

7. En 2023, le HCR estime que le nombre total de PoC atteindra plus de 117 millions<sup>2</sup> (102 millions en 2022) - réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI), rapatriés et autres personnes relevant de sa compétence - un nombre qui a plus que doublé au cours des deux dernières décennies. En grande partie dus à des conflits et à des crises climatiques croissantes, ces niveaux historiques de déplacements forcés ont mis en évidence la nécessité de revoir certaines des approches traditionnelles de la protection et de l'assistance, ainsi que la recherche de solutions. Globalement, les effets de la récente pandémie de COVID-19 ont aggravé la situation des populations déplacées de force, déjà vulnérables.
8. Le HCR s'est engagé à adopter une approche stratégique et basée sur des données probantes pour identifier les domaines dans lesquels le HCR peut avoir le plus d'impact, et où il peut le plus efficacement mobiliser d'autres acteurs pour assurer la protection et faire avancer les solutions, tout en reconnaissant que la responsabilité première de l'assistance, de la protection et de la recherche de solutions pour les populations déplacées de force et les apatrides incombe aux États.
9. L'adoption de la [Déclaration de New York](#) en septembre 2016 a fait entrer le HCR et ses partenaires dans une nouvelle ère de collaboration, les États ayant convenu de traiter et de résoudre les flux de réfugiés par le biais d'un nouveau modèle - le [Cadre global d'intervention pour les réfugiés](#) (CRRF) - qui place les droits, les intérêts et le potentiel des réfugiés et de leurs hôtes au cœur d'une réponse multidimensionnelle allant au-delà de l'action humanitaire pour s'inscrire dans un développement inclusif à plus long terme. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'application pratique du CRRF, le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) lancé en 2018 constitue une plateforme par laquelle le HCR catalyse un nombre croissant d'acteurs autour de quatre objectifs clés<sup>3</sup> visant à améliorer les réponses aux réfugiés grâce à des engagements concrets de la part des États et d'autres partenaires.
10. Outre la Déclaration de New York, le CRRF et le Pacte mondial sur les réfugiés, qui sont spécifiques aux réfugiés et aux communautés d'accueil, d'importantes évolutions liées à la réforme des Nations Unies, telles que la nouvelle méthode de travail, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2030, le nexus entre l'humanitaire, le développement et la paix (nexus HDP), le Sommet humanitaire mondial de 2016 et le Grand Bargain qui y est associé, sont également en train de remodeler fondamentalement la manière dont le HCR travaille.
11. Sur la base des évolutions et des opportunités susmentionnées, les orientations stratégiques 2017-2021 du HCR ont guidé l'action en matière de protection, d'assistance, d'autonomisation et de solutions pour les personnes desservies par le HCR. En mars 2022, le Haut Commissaire a publié les Orientations stratégiques

---

<sup>2</sup> [Appel global 2023 du HCR](#). Les besoins financiers du HCR pour 2023 s'élèvent à 10,2 milliards de dollars (contre 8,9 milliards de dollars en 2022) et couvrent des activités dans 134 pays et territoires.

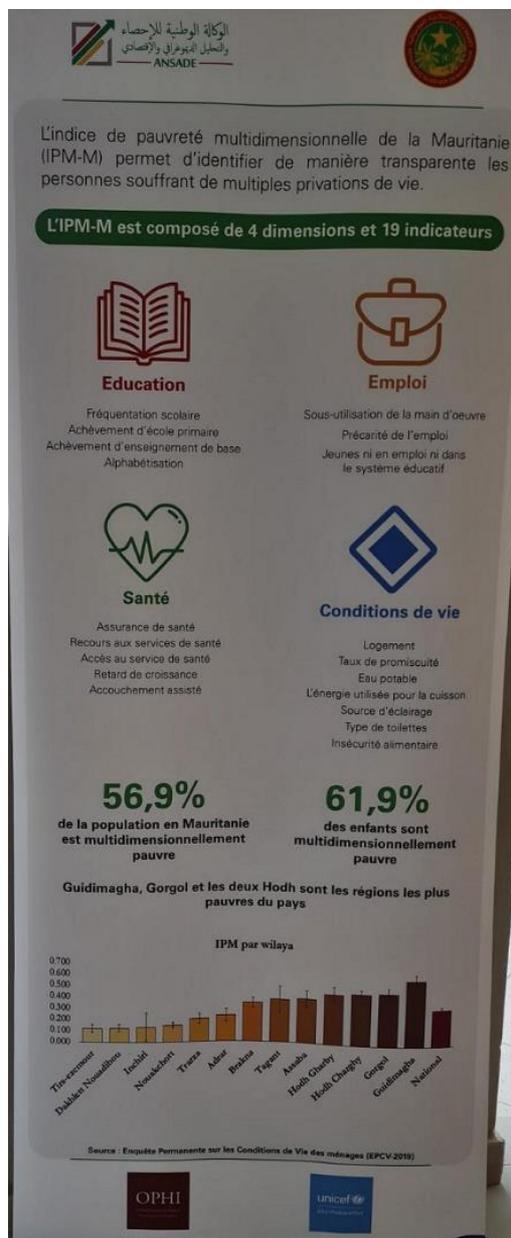
<sup>3</sup> Les quatre objectifs sont les suivants : Alléger les pressions sur les pays d'accueil ; renforcer l'autonomie des réfugiés ; élargir l'accès aux solutions des pays tiers ; soutenir les conditions dans les pays d'origine pour un retour dans la sécurité et la dignité.

2022-2026 du HCR, qui ont renouvelé la validité des cinq orientations fondamentales précédentes (Protéger, Répondre, Inclure, Autonomiser, Résoudre).

12. Ces dernières années, le HCR a connu d'importants changements internes afin de mieux mettre en œuvre les actions engagées dans le cadre de ses orientations stratégiques.<sup>4</sup> C'est dans ce contexte de réforme structurelle au niveau de l'organisation du HCR que se déroulera la CSE pour la Mauritanie.

### III. CONTEXTE RÉGIONAL ET NATIONAL

13. Le RB-MENA, basé à Amman (Jordanie), supervise et soutient les opérations nationales du HCR dans la région, avec un budget total de 2,47 milliards de dollars (24% du budget total du HCR pour 2023) et un chiffre planifié de 16 millions de PoC en 2023, ce qui représente 14% du total global des PoC. Sur ce total, 77% sont des déplacés internes, 15% des réfugiés, 4% des rapatriés, 3% des apatrides et 2% des demandeurs d'asile. Les chiffres de planification et les besoins budgétaires restent largement inchangés par rapport à 2022.



14. La région est confrontée à certaines crises de déplacement les plus importantes et les plus prolongées au monde, à savoir les situations en Syrie et en Irak. La majorité des fonds sont consacrés aux besoins de base, à l'assistance en espèces et à l'hébergement. Bien que le nombre de personnes déplacées de force et d'apatrides dans la région devrait rester inchangé en 2023, nombre d'entre elles connaîtront des difficultés encore plus grandes en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, leurs réserves ayant été épuisées par les conflits, le COVID-19 et l'inflation.

15. La République islamique de Mauritanie est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969. Lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019, le gouvernement mauritanien a pris plusieurs engagements importants pour faire progresser la protection et l'inclusion des réfugiés, tels que l'adoption d'une loi nationale sur l'asile et d'un système connexe, et l'accès des réfugiés à la santé nationale, aux systèmes d'emploi et aux documents d'état civil sur un pied d'égalité avec les ressortissants nationaux. En ce qui concerne le segment de l'apatridie, il s'est engagé à adhérer à la Convention de 1961 sur l'apatridie d'ici 2025.

16. La croissance économique de la dernière décennie a permis à la Mauritanie de se hisser dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Malgré cette tendance, en 2019, 28,2 % de la population vivait encore en dessous du seuil national de pauvreté,<sup>5</sup>. Au total, 56,9 % de la population est pauvre de manière multidimensionnelle, et 61,9 % dans le cas des enfants, comme le montre l'image ci-contre. Le Hodh Chargui (qui abrite le camp de Mbera) est l'une des régions les plus pauvres du pays. Malgré cette situation, depuis 1990, le pays a également progressé en matière de développement humain global et se classe 158 sur 191 en termes d'indice de développement humain en 2021, ce qui le place dans la

<sup>4</sup> EC/72/SC/CRP.17, [Transformation du HCR](#), juin 2021.

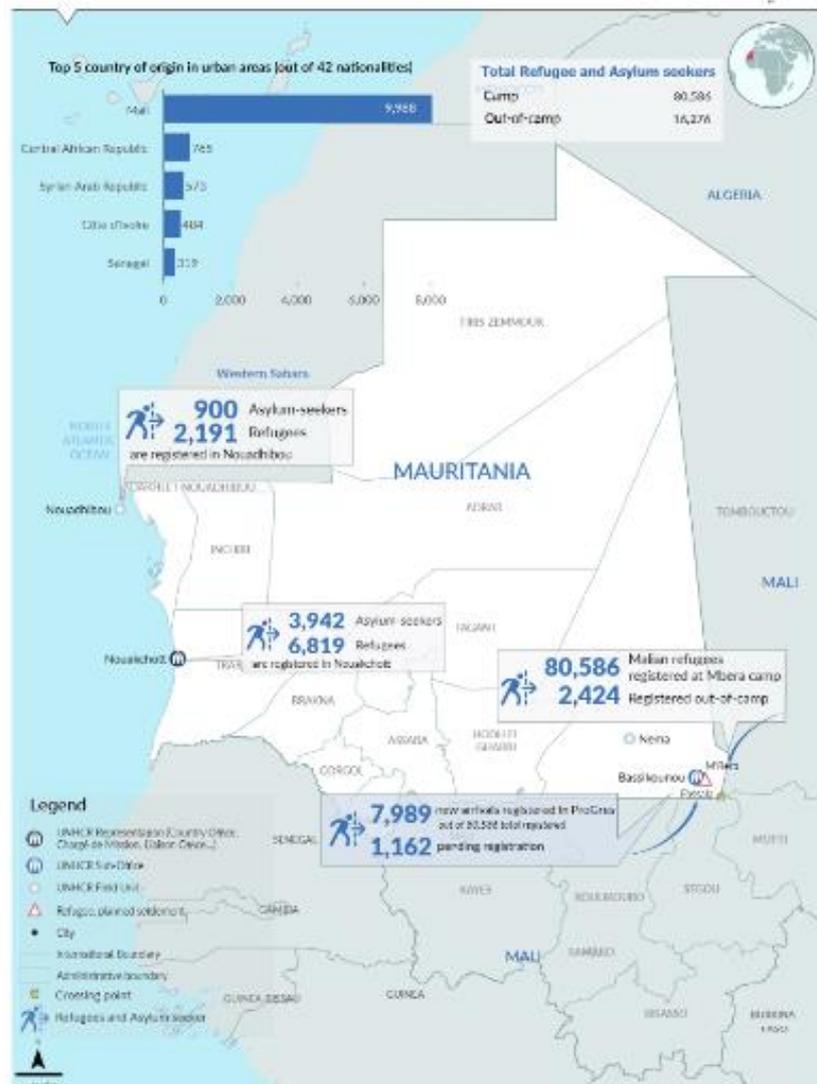
<sup>5</sup> [Stratégie de protection et de solutions du HCR Mauritanie 2021-2025](#).

catégorie des pays à développement humain moyen.<sup>6</sup> Les effets de la pandémie de COVID-19 sur la réduction de la croissance économique du pays ont été significatifs.

#### IV. REPONSE OPERATIONNELLE ET STRATEGIE DU HCR EN MAURITANIE - BREF APERÇU

17. La Mauritanie connaît un afflux de réfugiés plus important depuis 2012, lorsque des violences ont éclaté au Mali voisin, entraînant la fuite de milliers de personnes vers le territoire mauritanien pour y trouver refuge. En septembre 2022, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés par le HCR s'élevait à 101 207, dont 97 276 Maliens, soit 96 %.<sup>7</sup> A l'inverse, au Mali, il y a 14 361 réfugiés mauritaniens.

18. A la demande du Gouvernement, le HCR dirige et coordonne la réponse pour les réfugiés maliens avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) ainsi que d'autres autorités aux niveaux central et local et d'autres partenaires. Au sein du MIDEC, le HCR assure la liaison avec la Commission Nationale Consultative pour les Réfugiés (CNCR) et la Direction Générale des Affaires Territoriales (DGAT), respectivement sur les questions juridiques et d'assistance opérationnelle. La coopération s'étend également à l'inscription des réfugiés mauritaniens de retour auprès de l'agence nationale chargée de l'enregistrement des faits d'état civil (ANRPTS), en vue d'obtenir des documents d'état civil et de réduire ainsi le risque d'apatridie. Depuis leur retour en Mauritanie depuis le Sénégal entre 2007 et 2012, une partie des 24 500 rapatriés mauritaniens n'a pas encore été enrôlée. En 2021, 25 personnes ont reçu de la documentation.



19. Le HCR est également un acteur clé dans la promotion du nexus HDP et de la nouvelle méthode de travail New Ways of Working (NWOW), en collaboration avec le gouvernement, les agences des Nations unies, la Banque mondiale et les ONG nationales et internationales, à la fois dans la région méridionale de Hodh Chargui, où se trouve le camp de réfugiés de Mbera, qui accueille 86 964 réfugiés enregistrés (dans le camp 81 199 et hors du camp 5 765) ; et dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou (abritant 14 243 réfugiés). Depuis 2020, il y a une tendance croissante de réfugiés urbains, peut-être aussi en raison de

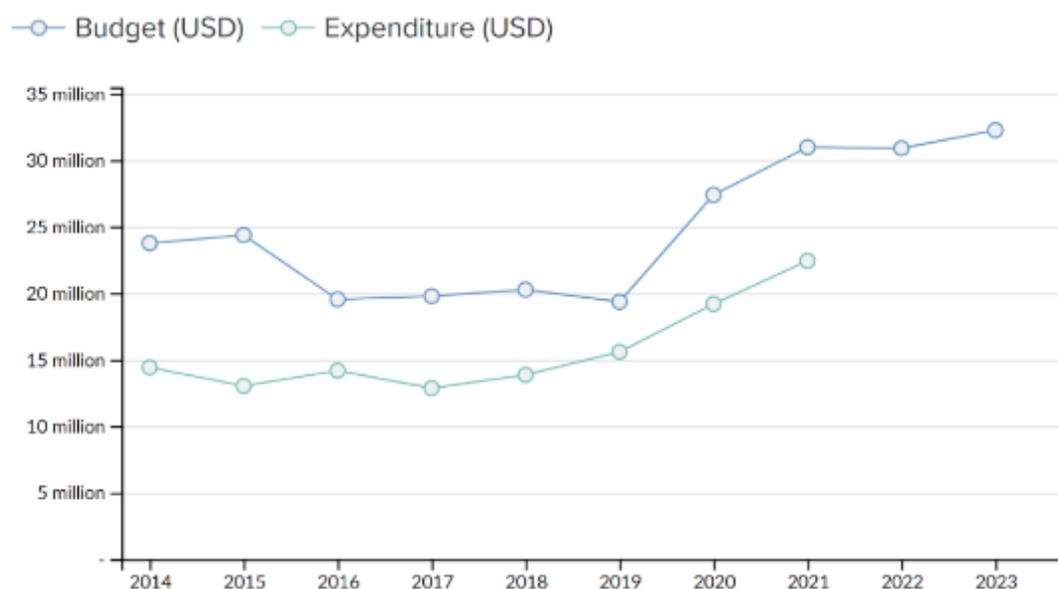
<sup>6</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain 2021-2022.

<sup>7</sup> Tableau de bord Mauritanie, Réfugiés et demandeurs d'asile, septembre 2022. D'autres PoC sont originaires de Guinée, du Sénégal, de RCA, de Syrie, de Sierra Leone, de Côte d'Ivoire et d'autres pays.

l'autorisation pour le HCR de s'enregistrer dans les centres urbains depuis 2019. Tous les réfugiés peuvent se déplacer librement à l'intérieur du pays. D'autres arrivées en provenance du Mali sont attendues.

20. La Mauritanie est un pays globalement stable, bien que sujet aux chocs climatiques. Elle a généralement maintenu une politique d'ouverture aux réfugiés, bien que l'accès ait été affecté par l'insécurité et, plus récemment, par les effets liés au COVID-19. La situation sécuritaire au Mali reste instable, ce qui empêche les retours massifs de Maliens dans un avenir prévisible. Les Maliens continuent d'arriver en Mauritanie, y compris dans le cadre de mouvements mixtes. Au cours de la période mars-avril 2022, le HCR a enregistré environ 8 000 nouveaux arrivants en provenance du Mali.
21. Le cadre normatif global et l'engagement politique de la Mauritanie en faveur d'une politique inclusive pour les réfugiés ont permis à la Mauritanie d'obtenir un financement de la Banque mondiale dans le cadre de son sous-guichet IDA-18 pour les réfugiés, qui comporte quatre piliers financés : la santé (Inaya), la protection sociale, l'eau et l'assainissement, et l'urbanisme (Modoun), pour un total d'environ 75 millions USD sur 5 ans.
22. C'est dans ce contexte que, conformément à la stratégie globale de protection et de solutions du HCR Mauritanie pour la période 2021-2025, le HCR Mauritanie a adopté un plan intérimaire pour la période 2023<sup>(8)</sup>, axé sur la protection, l'assistance et la réponse de base, ainsi que sur une orientation plus forte et croissante vers le programme d'inclusion et la recherche de solutions durables dans le cadre d'un meilleur alignement sur le programme de développement.
23. Le budget basé sur les besoins de l'opération du HCR en Mauritanie pour 2022 était de 30,9 millions USD, financé à 72% en novembre 2022. Il est passé à 32,3 millions de dollars pour 2023. La présence du HCR en Mauritanie comprend 64 membres du personnel national, 28 membres du personnel international et 57 membres du personnel affilié répartis dans 4 bureaux (Bureau national à Nouakchott, sous-bureau à Bassikounou ; et 2 unités de terrain à Nouadhibou et Nema).<sup>9</sup>

Figure 1. HCR Mauritanie - Budget et évolution des dépenses<sup>10</sup>



<sup>8</sup> Le HCR Mauritanie adoptera une stratégie et un plan pluriannuels couvrant la période 2024-2026, conformément à l'approche RBM du HCR en matière de planification à plus long terme, s'alignant ainsi davantage sur les cadres de coopération des Nations unies, les plans nationaux, les ODD ainsi que les initiatives nexus et GCR.

<sup>9</sup> [Fiche d'information du HCR sur la Mauritanie, février 2022.](#)

<sup>10</sup> Source : UNHCR's Global Focus - Mauritania Financials : [UNHCR's Global Focus - Mauritania Financials](#). Il convient de noter que le chiffre du budget représente un objectif annuel basé sur les besoins, à atteindre au cours de l'année, et non les ressources financières disponibles au début de l'année. Les dépenses représentent les interventions prioritaires basées sur le financement assuré au cours de l'année.

La répartition du budget par domaine d'impact est présentée dans le tableau ci-dessous.

Domaine d'impact	2022	2023
Protéger : Obtenir des environnements de protection favorables	15%	20%
Répondre : Réaliser les droits dans un environnement sûr	55%	45%
Empower : Renforcer les communautés et atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes	21%	23%
Résoudre : Sécuriser les solutions	8%	12%

24. La quasi-totalité du financement provient des pays donateurs. Le tableau ci-dessous indique le niveau de financement en USD au 24 novembre 2022<sup>11</sup>. Tous les pays donateurs, à l'exception des États-Unis, fournissent des contributions étroitement affectées.

	Unearmarked	Softly earmarked	Earmarked	Tightly earmarked	Total
United States of America	-	5,250,000	7,299,246	-	12,549,246
Germany	-	-	-	2,561,151	2,561,151
CFRT	-	-	-	1,000,001	1,000,001
The Big Heart Foundation	-	-	-	409,607	409,607
Italy	-	-	-	388,292	388,292
Spain	-	-	-	350,617	350,617
Monaco	-	-	-	112,613	112,613
European Union	-	-	-	106,463	106,463
UN Peacebuilding Fund	-	-	-	23,333	23,333
Other private donors	-	-	-	54,234	54,234
<b>Sub-total</b>	-	<b>5,250,000</b>	<b>7,299,246</b>	<b>5,014,310</b>	<b>17,563,556</b>
Indicative allocation of funds and adjustments	899,629	4,046,318	(341,988)	135,463	4,739,422
<b>Total</b>	<b>899,629</b>	<b>9,296,318</b>	<b>6,957,258</b>	<b>5,149,773</b>	<b>22,302,978</b>

25. Le HCR a actuellement 16 accords de partenariat financés en place avec 13 partenaires, y compris les autorités gouvernementales et d'autres partenaires. Les principaux domaines d'activité du HCR en Mauritanie, ainsi que les questions clés et les partenaires, sont décrits ci-dessous :

- a) Protection (partenaires clés : MIDE/CNCR/Gouvernement ; ANRPTS/Gouvernement ; Save the Children/camp ; ALPD/urbain ; El Insanya ; AFCF) : accès à la sécurité et à la protection internationale, y compris dans le contexte de mouvements mixtes, en particulier par voie terrestre et maritime. La région de Nouadhibou, dans le nord du pays, près du Sahara occidental, est traditionnellement une plaque tournante de la migration mixte vers les îles Canaries par la mer et vers l'Europe continentale via le Sahara occidental et le Maroc. L'identification des personnes ayant besoin d'une protection internationale s'avère de plus en plus difficile, notamment en raison de l'évolution des itinéraires empruntés par les passeurs et les trafiquants. Le HCR est actif dans le domaine de la documentation et de l'enregistrement, notamment en facilitant l'enregistrement des naissances pour tous les enfants afin de réduire le risque d'apatridie ; la détermination du statut de réfugié (DSR) est effectuée par le HCR, tandis que l'enregistrement est réalisé en collaboration avec l'ANRPTS. Les réfugiés reçoivent des cartes d'identité du HCR, les progrès concernant les cartes d'identité nationales sont lents et il y a actuellement un retard important (enfants enregistrés 48%, réfugiés avec des cartes d'identité nationales 4%). Environ 70% des réfugiés possèdent le NNI (numéro d'identification national), qui est différent de la carte d'identité nationale. Le taux de possession du NNI pour les réfugiés urbains est encore faible (25 %). Le NNI permet aux enfants de s'inscrire à l'école, d'accéder aux services de santé et d'ouvrir un compte bancaire. Le HCR fournit également un soutien technique à la législation sur les réfugiés, notant que le gouvernement de la Mauritanie s'est engagé à adopter une loi et un système d'asile d'ici 2025. Il est à noter que la documentation individuelle est un problème dans tout le pays pour les nationaux également, et pas seulement pour les PoC. Le HCR et ses partenaires continuent de fournir des services dans le domaine de la violence liée au genre et de la protection de l'enfance.

<sup>11</sup> [Mise à jour du financement de la Mauritanie, novembre 2022.](#)

- b) Interventions en espèces (CBI) : les interventions en espèces sont nombreuses et variées et visent à fournir une assistance et une protection de base. Le ciblage est basé sur les données du registre social national, qui ont été collectées pour la première fois pour les réfugiés du camp de Mbera en 2021, et alignées sur les trois catégories de pauvreté nationale. Cette approche harmonise l'assistance entre les réfugiés et les ménages vulnérables de la communauté d'accueil, minimisant ainsi les tensions potentielles sur l'assistance et renforçant la coexistence pacifique. Les réfugiés vulnérables continuent de compter sur l'aide du HCR.
- c) Santé (partenaire clé : Croix-Rouge française) : dans ce domaine, le HCR a transféré la responsabilité du centre de santé du camp de Mbera au ministère de la Santé depuis la mi-2020. Le centre et ses équipements sont gérés sous la responsabilité et la gestion de la santé publique. Le centre dessert à la fois la communauté réfugiée et la communauté hôte, bien qu'il ne soit pas situé dans une ville existante comme Bassikonou, ce qui rend l'accès pour les locaux relativement difficile.
- d) Éducation (partenaire principal : Save the Children ; ONG Actions/pour les étudiants du DAFI) : après la santé, ce secteur est la prochaine cible pour l'inclusion dans le système d'éducation nationale. Le gouvernement de la Mauritanie prévoit d'adopter un plan stratégique décennal pour l'éducation en 2023, ce qui donne au HCR et à ses partenaires l'occasion d'articuler clairement la voie de l'inclusion. Jusqu'à présent, l'éducation dans le camp de Mbera a été financée par le HCR pour les niveaux primaire et secondaire, et suit le programme malien et la langue française. Grâce au programme DAFI, des réfugiés sélectionnés peuvent poursuivre des études supérieures dans les zones urbaines. Le principal défi de la transition est lié aux différents programmes d'études en Mauritanie et aux langues d'enseignement, le français et/ou l'arabe.
- e) WASH (partenaire clé ACF ; SOS Desert) : dans le camp de Mbera, les services dans ce secteur sont financés et gérés par le HCR et ses partenaires. Pour ce secteur également, l'objectif est de passer aux systèmes nationaux.
- f) Sécurité alimentaire (partenaires clés CSA) : l'aide est fournie par le HCR par l'intermédiaire du PAM et des distributions ont lieu dans le camp.
- g) Gestion des camps, abris et NFI (partenaires clés ACF ; CSA) : Les réfugiés du camp de Mbera vivent principalement dans des tentes, tandis que les réfugiés des zones urbaines vivent dans des bâtiments. La question des abris permanents dans le camp de Mbera est également essentielle dans le contexte de la vision de l'urbanisation.
- h) Coexistence pacifique : ce domaine est très important, non seulement en ce qui concerne le camp de Mbera, mais plus généralement pour le programme d'inclusion. Il a été noté que les affinités culturelles et les liens économiques entre les populations de réfugiés maliens et les communautés d'accueil dans le Hodh Chargui ont facilité l'accueil et l'acceptation des réfugiés dans le camp de Mbera, qui dépend administrativement de la ville de Fassala. Dans le même temps, le camp de Mbera accueille aujourd'hui une population (environ 80 000 habitants) plus importante que toute autre ville des environs (Bassikonou compte environ 60 000 habitants). Cette situation nécessite une attention particulière dans la planification et la fourniture de services, afin de minimiser le traitement des réfugiés par rapport aux nationaux, tout en travaillant ensemble pour améliorer les services pour tous. Depuis le changement de stratégie du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR Mauritanie a progressivement modifié son approche stratégique, passant de l'assistance humanitaire traditionnelle à travers des systèmes parallèles à la facilitation de l'inclusion dans les systèmes nationaux. Dans un pays où les systèmes de santé et d'éducation sont faibles, l'intégration dans ces secteurs pourrait entraîner une détérioration des services offerts aux réfugiés par rapport à ceux qu'ils obtenaient auparavant de la part des acteurs humanitaires.
- i) Protection de l'environnement (partenaires clés SOS Désert) : les activités dans ce domaine comprennent, entre autres, le reboisement des zones de camp, l'utilisation de bouteilles de gaz liquéfié et de fourneaux appropriés pour remplacer le bois pour la cuisine, réduisant ainsi la déforestation et les tensions avec les communautés d'accueil au sujet des ressources rares. Le projet de gaz implique le secteur privé et le HCR a ouvert un CBI pour l'approvisionnement de gaz, afin d'inciter à un changement de comportement durable. L'opération a rapporté que les données de suivi indiquent une augmentation de l'utilisation du gaz par les ménages. Un autre exemple concerne la brigade de pompiers de Mbera, composée de réfugiés auto-organisés pour détecter et éteindre les incendies dans les camps et les communautés d'accueil. Un camion de pompiers a été offert à la ville de Bassikonou. Il s'agit là d'un autre

exemple de promotion de la coexistence pacifique et de la cohésion sociale.<sup>12</sup> Pour en savoir plus sur les initiatives de la communauté de Mbera, cliquez sur le lien suivant : 9

- j) Moyens de subsistance et autonomie (partenaires clés : Techghil/Gouvernement ; Taazour) : le problème du chômage et du manque d'emplois et d'opportunités économiques est probablement le plus grand obstacle à l'autonomie des populations réfugiées, tant dans les camps que dans les zones urbaines. Selon les données du HCR pour 2022, 47% des réfugiés dans les camps et 59% des réfugiés dans les zones urbaines sont autonomes. Le défi est similaire pour les populations d'accueil. Le projet d'urbanisation du camp de Mbera repose sur la capacité de ses habitants à payer les services comme le font les Mauritaniens, et la question des moyens de subsistance devient donc cruciale. Bien que les réfugiés aient le droit de travailler, dans la pratique, certains d'entre eux ont déclaré faire l'objet de discriminations par rapport aux ressortissants nationaux. L'accès au travail formel n'est pas encore possible. L'ouverture récente de l'agence de placement d'emploi du gouvernement mauritanien à Bassikonou, qui offre des conseils en matière d'emploi et des possibilités de formation professionnelle aux Mauritaniens et aux réfugiés, constitue une évolution positive.
- k) Solutions durables : ce domaine enregistre relativement peu de progrès. Les réinstallations et les voies complémentaires vers les pays tiers sont très limitées, les retours à grande échelle au Mali ne sont pas viables dans un avenir prévisible et l'intégration par l'octroi de la nationalité ne s'est pas encore concrétisée.

- 26. L'évaluation s'intéresse particulièrement à l'agenda d'inclusion, qui a été de plus en plus poursuivi par le HCR Mauritanie. L'exemple le plus notable est le camp de réfugiés de Mbera, qui devrait faire l'objet d'un important processus d'urbanisation pour devenir une ville : construction de routes, connexion au réseau électrique national, services publics tels que les écoles, les services de santé, la police, le système d'eau, le logement et la propriété. Il s'agit d'une entreprise unique qui peut potentiellement accroître le développement socio-économique et le bien-être de tous. Le gouvernement de la Mauritanie et la Banque mondiale sont les principaux contributeurs financiers au programme d'inclusion jusqu'à présent, bien que le HCR et d'autres acteurs tels que la GIZ avec son projet ProNexus, l'UE et le Fonds de consolidation de la paix, entre autres, contribuent également à une plus petite échelle.<sup>13</sup> En 2022, le HCR s'est associé à la Cellule de coordination pour le suivi des projets et programmes de développement de la région de Hodh Chargui (CCPPHC), nouvellement créée et gérée par le gouvernement, qui a pour mission de superviser l'ensemble des initiatives dans la région et qui est basée à Nema, la capitale régionale.
- 27. Au niveau sectoriel, l'inclusion des réfugiés dans le registre social, le principal outil du gouvernement mauritanien pour cibler le soutien à la protection sociale, l'inclusion dans les systèmes de santé et dans le secteur de l'éducation, représentent des domaines d'intérêt qui peuvent potentiellement documenter les bonnes pratiques et tirer des leçons utiles au HCR Mauritanie, aux autres opérations du HCR ainsi qu'au Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et au siège.

## V. OBJECTIF ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION

- 28. L'évaluation couvrira une période de trois ans, 2020-2022. Cela permettra d'analyser les résultats obtenus grâce au changement stratégique du HCR Mauritanie vers l'inclusion socio-économique au cours des dernières années. L'évaluation examinera également la contribution du Bureau régional et du siège, en particulier en faisant le point sur les changements apportés par les récentes réformes liées à la décentralisation. Les résultats, conclusions et recommandations basés sur des preuves seront utilisés pour contribuer à la stratégie pluriannuelle 2024-2026 du HCR Mauritanie (formulation et mise à jour), qui s'aligne également mieux sur le prochain cycle du UNSDCF.
- 29. En plus de la nécessité générale d'informer une nouvelle stratégie pluriannuelle pour le cycle 2024-2026, deux déclencheurs clés spécifiques pour cette évaluation ont été la nécessité d'évaluer le HCR Mauritanie : (a) l'efficacité des activités d'inclusion et le rôle et la position du HCR pour l'avenir (b) l'adéquation à l'objectif de la dotation en personnel et de l'architecture des ressources du HCR Mauritanie.

---

<sup>12</sup> Les pompiers du camp de Mbera ont reçu le prix Nansen pour les réfugiés en 2022. Regardez "[Initiatives communautaires dans le camp de Mbera](#)" pour en savoir plus sur six initiatives spécifiques au profit des populations du camp et des pays d'accueil (en français, 46 minutes).

<sup>13</sup> Regardez "[La visite du camp de réfugiés de Mbera en 7 minutes](#)", filmée par Ziad Ayoubi, Représentant adjoint du HCR en Mauritanie (ancien), novembre 2022.

30. L'évaluation s'appuiera sur les critères de l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement (OCDE/CAD), le cas échéant, tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, la cohérence, la durabilité et l'impact des interventions du HCR.
31. Les objectifs de l'évaluation sont les suivants
- Évaluer la pertinence stratégique, la cohérence, l'efficacité, les défis et les opportunités du HCR Mauritanie.
  - Fournir des preuves de comment et pourquoi les interventions du HCR ont ou n'ont pas amélioré la vie des PoC.
  - Déterminer dans quelle mesure les capacités, les structures et les processus du HCR sont alignés et adaptés à la mise en œuvre de la stratégie.
  - Tirer des leçons et formuler des recommandations pour améliorer les actions du HCR Mauritanie au cours de la prochaine période de planification.
32. D'ici fin avril 2023, le HCR Mauritanie soumettra sa stratégie pluriannuelle dans COMPASS, l'outil de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) du HCR. Les mises à jour de la stratégie seront possibles en conjonction avec l'examen stratégique annuel d'ici le trimestre 1 2024. L'évaluation permettra une analyse des implications de la réforme globale de la décentralisation et de régionalisation du HCR dans le contexte mauritanien, l'évaluation du changement stratégique significatif du HCR Mauritanie au cours des deux dernières années, le passage d'une planification annuelle à une planification pluriannuelle et un examen de la plupart des interventions clés, y compris l'accent mis sur les principaux domaines d'intérêt tels que le programme d'inclusion et les engagements du Forum Mondiale sur les Réfugiés, ainsi que la contribution du HCR et l'évolution de son rôle à cet égard.
33. Les PoC vivent sur l'ensemble du territoire mauritanien, avec une forte concentration dans le camp de Mbera et à Bassikonou, puis à Nouakchott et à Nouadhibou.

## VI. APPROCHE DE L'ÉVALUATION

### Questions clés d'évaluation

34. Ces questions clés peuvent être développées, affinées et classées par ordre de priorité au cours de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de produire les questions finales qui guideront la recherche. Les questions finales seront incluses dans une matrice d'évaluation et alignées sur les [critères d'évaluation du CAD de l'OCDE](#), le cas échéant.

### QUESTIONS D'ÉVALUATION INDICATIVES

- Quelle a été la position stratégique du HCR dans le pays, compte tenu des besoins des personnes relevant de sa compétence et du contexte ?**
  - Dans quelle mesure la stratégie et le plan d'opération national sont-ils cohérents et/ou alignés sur le travail des autres partenaires (gouvernement, acteurs humanitaires et du développement, secteur privé, société civile) ?
  - Dans quelle mesure la stratégie existante du HCR et le plan d'opération national sont-ils alignés sur le Pacte mondial pour les réfugiés, les orientations stratégiques 2022-26 du HCR, les plans de développement au niveau national, les besoins actuels et/ou évolutifs de la population et les changements dans le contexte plus large du pays ?
  - Compte tenu de l'augmentation de la population de réfugiés urbains et des besoins différents des réfugiés urbains et des réfugiés vivant dans les camps, dans quelle mesure le plan de l'opération est-il cohérent en ce qui concerne les populations urbaines et les populations vivant dans les camps ?
  - Comment le HCR Mauritanie et le HCR Mali coopèrent-ils dans les domaines de l'analyse de situation, de la préparation aux situations d'urgence, de la protection et des solutions, et avec

quels résultats ? Y a-t-il des leçons utiles à tirer en vue d'informer les futures relations transfrontalières qui peuvent améliorer les résultats pour les PoCs ?

## 2. Quelle est l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles ?

- Quelle a été l'efficacité de la coordination entre le HCR Mauritanie et le HCR Mali (dans les domaines de l'analyse du contexte, de la préparation, de l'assistance et des solutions) ?
- Dans quelle mesure la structure du personnel du HCR Mauritanie est-elle adaptée à son objectif (alignée sur la nouvelle méthode de travail, la Pacte Mondial sur les Réfugiés et la priorité à l'inclusion) ?
- Dans quelle mesure la réforme de la régionalisation et de la décentralisation du HCR de 2020 a-t-elle atteint les résultats escomptés au sein du HCR Mauritanie par rapport à la situation antérieure (c'est-à-dire des pouvoirs accrus, une réponse plus rapide et plus efficace, une meilleure coordination avec les parties prenantes et une plus grande appropriation nationale) ?

## 3. En termes d'efficacité, quels ont été les résultats (voulus et non voulus) dans les domaines de l'assistance, de la protection et des solutions ?

- Quelle a été l'efficacité des interventions du HCR en termes d'accès des PoC aux services et aux moyens de subsistance/autonomie ?
- Dans quelle mesure la réorientation de l'opération vers le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix (HDP) et la nouvelle méthode de travail (NWOW) a-t-elle un impact sur les droits et le bien-être des réfugiés ?
- Quelle est l'efficacité du HCR dans l'optimisation des actions des autres partenaires grâce à son rôle de facilitateur et de catalyseur ?
- Dans quelles conditions le HCR a-t-il obtenu ces résultats, et quels sont les principaux facteurs/décisions contextuels et opérationnels qui ont contribué ou entravé l'obtention de ces résultats ?
- Dans quelle mesure l'ensemble croissant de données et d'informations de suivi et d'évaluation de l'opération (par exemple, les enquêtes, les études et les évaluations) est-il utilisé pour la prise de décision et la planification ?

## 4. Comment le HCR peut-il s'appuyer sur les résultats obtenus à ce jour, les défis actuels et les opportunités, pour tirer davantage parti de sa position stratégique, de son avantage comparatif et de son influence au sein du pays et de la région, afin de faire progresser les efforts collectifs en faveur de la protection et des solutions pour les PoC du HCR et les communautés qui les accueillent ?

- Quel devrait être le rôle du HCR dans le programme d'inclusion impliquant le gouvernement de la Mauritanie, la Banque mondiale, les agences des Nations unies et d'autres acteurs ?
- Quelle devrait être la stratégie de développement des capacités du HCR vis-à-vis du gouvernement et des acteurs nationaux concernés en vue de mettre en place un système d'asile durable géré par le gouvernement ?
- Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience du transfert des services de santé au gouvernement local, qui peuvent être utilisées pour la prochaine transition dans le secteur de l'éducation (en tenant compte des différences sectorielles inhérentes) ?

### Conception et méthodologie de l'évaluation

35. Ce type d'évaluation adopte une conception non expérimentale, fondée sur des approches participatives et axées sur l'utilisation, ainsi que sur l'analyse de la contribution. Si les chaînes et les cadres de résultats sont disponibles dans les plans d'opération nationaux, il n'existe pas de théorie du changement (TOC) formalisée pour la période considérée, car ce n'était pas une exigence ou une pratique habituelle du HCR avant le lancement de COMPASS et du processus de planification stratégique pluriannuelle.
36. La méthodologie d'évaluation doit combiner des méthodes quantitatives et qualitatives. Le HCR est favorable à l'utilisation de méthodes d'évaluation diverses et innovantes.

37. Des données provenant d'un large éventail de sources et d'un éventail représentatif de parties prenantes devront être collectées (en personne et/ou à distance) et faire l'objet d'une triangulation et d'une validation croisée afin de garantir la crédibilité des résultats et des conclusions de l'évaluation. La collecte de données devrait inclure 1) des examens documentaires et une analyse de contenu des données et documents de base et programmatiques pertinents ; 2) des discussions avec des groupes cibles, des entretiens approfondis et des enquêtes rapides (le cas échéant) avec le personnel du HCR, les partenaires opérationnels et de mise en œuvre, les fonctionnaires nationaux et locaux, les partenaires de développement et les donateurs, les PoC du HCR, et ; 3) une collecte de données sur le terrain impliquant une approche de méthode mixte, qui, en plus de ce qui précède, peut également inclure d'autres techniques.
38. L'équipe d'évaluation devra affiner la méthodologie et les questions d'évaluation finales à la suite de l'examen initial des documents et de la collecte de données effectués au cours de la phase de démarrage. Le rapport initial final précisera la méthodologie d'évaluation ainsi que l'objectif et la portée affinés de l'évaluation, y compris la matrice d'évaluation, les questions clés finales de l'évaluation, les outils de collecte de données et le cadre analytique.
39. L'équipe d'évaluation devra se déployer lors de visites sur le terrain dans les trois endroits où se trouvent le plus grand nombre de PoC et d'opérations du HCR : Camp de Mbera et Bassikonou ; Nouakchott et Nouadhibou.
40. Un groupe de référence pour l'évaluation (ERG) sera mis en place pour garantir un engagement adéquat des parties prenantes tout au long du processus d'évaluation, jouant un rôle clé dans la conception de l'évaluation, la validation des résultats, ainsi que l'élaboration conjointe de recommandations fondées sur des données probantes afin de s'assurer qu'elles sont prises en charge, utiles et transférées dans l'action. L'ERG comprendra les principaux interlocuteurs internes et externes (par exemple, le bureau régional du HCR en Mauritanie, le gouvernement, les OSC/ONG, les agences de l'ONU, les donateurs et les représentants des PoC) et sera coprésidé par le représentant du HCR en Mauritanie et le responsable de l'évaluation. En particulier, les membres de l'ERG auront l'opportunité de :
- a. Proposer des suggestions pour identifier les matériels et ressources potentiels à examiner et permettre l'accès aux contacts clés.
  - b. Participer aux entretiens avec les évaluateurs, le cas échéant
  - c. Examiner et commenter le rapport initial, en tenant compte de la conception finale et des questions de l'évaluation.
  - d. Valider les résultats et les conclusions émergents
  - e. Examiner et commenter le projet de rapport final
  - f. Conseiller sur les recommandations de l'évaluation, qui constitueront la base du "Management response" à l'évaluation.
41. Il est essentiel de faire connaître les résultats de l'évaluation. L'équipe d'évaluation devrait mettre un accent particulier sur la création d'espaces d'apprentissage et de partage (sous forme de réunions et d'ateliers) visant à faciliter l'acquisition des résultats émergents et à renforcer l'interprétation des données, l'analyse et la validation des résultats et des conclusions de l'évaluation à des étapes clés de l'évaluation, étant donné qu'une échéance clé pour l'opération est la soumission du document de stratégie d'ici la fin avril 2023. Il sera très important de promouvoir l'engagement et la participation des parties prenantes dans la co-élaboration de recommandations fondées sur des données probantes comme première étape pour maximiser le processus de transfert d'apprentissage. Outre une réunion pour valider la phase de cadrage, un minimum de deux activités est suggéré avec l'ERG, couvrant la " validation des résultats " et les " recommandations stratégiques ", tous deux précédés d'une réunion avec le personnel du HCR Mauritanie et du RB-MENA pour fournir un retour d'information préparatoire à l'équipe d'évaluation.
42. La méthodologie d'évaluation doit refléter une perspective d'[âge, de genre et de diversité \(AGD\)](#) dans toutes les activités de collecte de données primaires menées dans le cadre de l'évaluation - en accordant une attention particulière à l'équité et à l'inclusion des PoC, le cas échéant. Cela inclut la référence et l'utilisation de critères d'évaluation internationalement reconnus, tels que ceux proposés par le CAD de l'OCDE et adaptés

par l'ALNAP pour les évaluations humanitaires<sup>14</sup> ; l'utilisation de cadres analytiques standard de l'ONU pour répondre aux questions clés de l'évaluation - en tenant compte des contraintes d'évaluabilité, de budget et de calendrier. Le rapport d'évaluation doit fournir des données ventilées par genre, ethnie, âge et handicap.

43. En ce qui concerne la diffusion et la communication du rapport d'évaluation final, l'équipe d'évaluation préparera et fera une présentation interactive des principaux éléments de l'évaluation au HCR et à d'autres parties prenantes clés. Les comanditeurs de l'évaluation, le HCR Mauritanie et le RB-MENA, avec le soutien du Service d'évaluation le cas échéant, joueront un rôle important dans la diffusion et la communication des résultats aux niveaux national et régional et au sein du HCR, par exemple en faisant des présentations à l'équipe de pays des Nations Unies et à d'autres parties prenantes nationales et régionales, y compris les PoC ; en contribuant à des séances d'information avec le siège du HCR, dans les communautés de pratique et les réseaux pertinents du HCR sur l'utilisation de l'évaluation ; en traduisant le résumé du rapport dans la langue locale pour une diffusion maximale ; en contribuant à des infographies ; éventuellement à de courts vidéoclips et à d'autres produits de communication visant tous à socialiser les résultats de l'évaluation.

## VII. ORGANISATION ET CONDUITE DE L'ÉVALUATION

### Gestion de l'évaluation et assurance de la qualité

44. L'évaluation sera gérée conformément aux dispositions de la [politique d'évaluation du HCR](#), qui définit les principes, les normes, les rôles et les responsabilités des principaux acteurs concernés, ainsi que les [normes et standards d'évaluation de l'UNEG \(2016\)](#).
45. Le responsable principal de l'évaluation, basé dans le bureau régional MENA, sera le gestionnaire de l'évaluation et sera chargé de : (i) gérer les aspects administratifs quotidiens du processus d'évaluation (ii) agir en tant qu'interlocuteur principal de l'équipe d'évaluation (iii) faciliter la communication avec les parties prenantes concernées pour s'assurer que les évaluateurs reçoivent les informations et les données nécessaires ainsi que des conseils techniques sur le contenu, et (iv) examiner les résultats intermédiaires et les rapports finaux pour l'assurance qualité - avec le soutien du HCR Mauritanie, de la RB-MENA et de l'ERG.
46. L'évaluation doit respecter les orientations de ["Assurance qualité de l'évaluation" \(AQE\)](#), qui clarifient les exigences de qualité attendues pour les processus et les produits d'évaluation du HCR. Les projets de rapports d'évaluation initiale et finale seront partagés avec un prestataire externe pour leur assurance qualité, en plus d'être examinés par le responsable de l'évaluation et l'ERG. Les produits de l'évaluation ne seront pas considérés comme définitifs tant qu'ils n'auront pas fait l'objet d'une évaluation satisfaisante et qu'ils n'auront pas été approuvés par le chef du Bureau de l'évaluation. Le respect de l'AQE sera supervisé par le responsable de l'évaluation, avec le soutien du Service d'évaluation du HCR si nécessaire.
47. Alors que l'équipe d'évaluation sera responsable de l'organisation de son travail, le HCR Mauritanie assistera le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation en facilitant les arrangements logistiques et administratifs nécessaires pour assurer la bonne mise en œuvre de l'évaluation, en : (i) en fournissant de la documentation, des données et des informations (ii) en facilitant la collecte de données dans le pays, y compris l'organisation de réunions et d'entretiens confidentiels avec des informateurs clés, des groupes de discussion et des visites sur le terrain, le cas échéant, (iii) en coordonnant le retour d'information dans le pays sur les principaux résultats de l'évaluation, (iv) en soutenant la mise en place et la co-présidence du groupe d'experts, (v) en faisant participer l'équipe d'évaluation aux réunions pertinentes du HCR afin de comprendre le contexte, les activités et les défis de l'opération.
48. Une fois terminé, le rapport d'évaluation final sera partagé avec les cadres supérieurs ("senior management") concernés de la Représentation du HCR en Mauritanie et du BR-MENA, en leur demandant de coordonner la formulation du "Management response", le cas échéant, qui sera également mise à disposition du domaine public une fois terminée.

### Calendrier et résultats attendus

---

<sup>14</sup> Voir par exemple : Cosgrave et Buchanan-Smith (2016) [Evaluation of Humanitarian Action \(EHA\) Guide](#) (Londres : ALNAP) et Beck, T. (2006) [Evaluating Humanitarian Action using the OECD-DAC Criteria](#) (Londres : ALNAP).

49. L'équipe d'évaluation effectuera l'évaluation à titre indicatif de janvier 2023 à juillet 2023 (sept mois). Le "Management response" est prévue dans les trois mois suivant le rapport final, à titre indicatif en octobre 2023. Le contrat devrait être signé à la mi-janvier 2023.

Le tableau ci-dessous présente le plan de travail indicatif qui sera affiné, détaillé et finalisé lors de la phase de cadrage. Les jours estimés pour les membres de l'équipe doivent être divisés par les soumissionnaires pour les membres respectifs de l'équipe comme ils le jugent approprié et inclus dans la proposition.

Il convient de noter que les travaux sur le terrain devraient être effectués avant le début du Ramadan, le 22 mars 2023.

Phases/activités clés	Principaux résultats attendus	Calendrier indicatif	Calendrier de paiement
<b>Phase de cadrage</b> comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et examen documentaire de la documentation pertinente ; entretiens à distance le cas échéant</li> <li>- TL Réunion de lancement avec l'ERG ;</li> <li>- Projet de rapport initial pour la mi-février</li> <li>- Examen par l'AQE du projet de rapport de cadrage</li> <li>- Circulation pour commentaires et finalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport initial final (environ 20 pages) - comprenant le plan de travail et la méthodologie détaillés, les questions d'évaluation finales et la matrice d'évaluation.</li> </ul>	Semaine 1-8 ; Janvier-février.	50%
<b>Phase de collecte des données et d'analyse</b> comprenant <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de terrain (1-21 mars 2023, 3 semaines à couvrir : Camp de Mbera et Bassikonou ; Nouakchott et Nouadhibou. Participation à l'atelier TdC, prévu en principe la semaine du 1er mars 2023 à Nouakchott.)</li> <li>- KII et FGD (dans le pays et virtuels si nécessaire) ; examen approfondi des documents ; réunion de clôture avec l'ERG</li> <li>- Analyse initiale et triangulation,</li> <li>- Atelier de validation des résultats préliminaires et des conclusions (semaine du 1er avril)</li> <li>- Commentaires des parties prenantes sur les résultats préliminaires et les conclusions émergentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Événement de validation des résultats préliminaires et des conclusions avec les parties prenantes (y compris l'ERG)</li> </ul>	Semaine 9-13 ; Mars-avril (semaine 1)	
<b>Phase d'analyse des données (suite) et d'établissement des rapports</b> , y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'analyse et rédaction</li> <li>- Ateliers relatifs aux recommandations stratégiques (semaine 3 - avril 2023, dates à déterminer, virtuelles et/ou en personne)</li> <li>- Projet de rapport d'évaluation</li> <li>- Examen du projet de rapport par l'AQE, diffusion pour commentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers relatifs aux recommandations stratégiques avec les parties prenantes (y compris l'ERG)</li> <li>- Projet de rapport final comprenant des recommandations (pour diffusion et commentaires)</li> </ul>	Semaine 14-20 ; Avril (semaines 2, 3 et 4)-mai	30%
<b>Finalisation du rapport d'évaluation</b> , y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion de tous les commentaires dans le rapport final</li> <li>- Socialisation des résultats de l'évaluation (virtuelle ou en personne)</li> <li>- Produits de communication pour maximiser la portée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation final (environ 50 pages, à l'exclusion du résumé et des annexes (5 pages au maximum), y compris les leçons distillées et les bonnes pratiques, le cas échéant, en français.</li> <li>- Présentation au HCR et aux parties prenantes dans le pays (virtuelle ou en personne)</li> </ul>	Semaine 21-24 ; Juin-Juillet	20%

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduction du rapport final en anglais ; résumé en arabe.</li> <li>- Briefing de 2 pages, infographie, possibilité d'une courte vidéo en français (sous-titrée en anglais et en arabe)</li> </ul>		
--	--	--	--

### Considérations éthiques

50. L'équipe d'évaluation sera tenue de signer le code de conduite du HCR, de suivre le module de formation d'introduction à la protection du HCR et de respecter les exigences de confidentialité du HCR. Conformément aux normes établies pour l'évaluation dans le système des Nations Unies et aux [Principes directeurs de l'UNEG en matière d'éthique pour les évaluations](#) (2020), l'évaluation au HCR est fondée sur les principes fondamentaux d'indépendance, d'impartialité, de crédibilité et d'utilité. Ces principes interdépendants sous-tendent des normes spécifiques qui guideront la commande, la conduite et le soutien de l'utilisation de l'évaluation. Il s'agit notamment de la protection des sources et des données, du consentement éclairé, du respect de la dignité et de la diversité et de la minimisation des risques, des préjudices et de la charge pour ceux qui font l'objet de l'évaluation ou qui y participent, tout en ne compromettant pas l'intégrité de l'évaluation.
51. L'évaluation doit respecter la politique de [protection des données](#) du HCR afin de garantir que les informations personnellement identifiables sont correctement protégées.

## VIII. COMMENT POSTULER

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du lot 2 consacré aux évaluations de type CSE.

52. La proposition doit comprendre
  - a) Services proposés : Un bref commentaire sur le contexte, l'approche, la méthodologie et les objectifs proposés pour cette évaluation, les hypothèses importantes, les contraintes/risques de l'évaluation qui doivent être pris en considération et les mesures de mitigation. En outre, il doit décrire les mesures mises en place en matière d'assurance qualité, de gestion responsable des données et de respect des normes éthiques de l'évaluation. Il n'y a pas de répétition du texte des présents termes de référence.
  - b) Composition et forces de l'équipe : Le candidat doit présenter l'équipe proposée, le rôle de chacun des membres et l'expérience dans la réalisation de ce type d'évaluation. Les CV de tous les membres proposés doivent être soumis comme suit : Chef d'équipe ; membres de l'équipe - spécialistes du domaine (économie du développement ; protection internationale ; santé ; éducation) ; analyste de données (débutant). Veillez vous référer à l'annexe II pour le profil et les qualifications de l'équipe d'évaluation.
  - c) Proposition de budget détaillé pour chaque phase, y compris pour les consultants (estimation du nombre de jours et des honoraires), estimation des frais de déplacement et autres éléments pertinents.
53. Les critères techniques utilisés pour évaluer les propositions représenteront 70 % de la note totale, les 30 % restants étant basés sur l'offre financière.
54. L'offre technique sera évaluée sur la base des critères suivants :
  - a. Services proposés : Approche et méthodologie de l'évaluation
  - b. Composition et effectif de l'équipe : Qualifications et expérience pertinente du chef d'équipe et des membres de l'équipe proposés

55. Veuillez noter que l'engagement dans le cadre d'un contrat du HCR est subordonné à la preuve d'une vaccination complète contre le virus COVID-19, à moins que le candidat ne soit basé dans un endroit où il est prouvé qu'il n'y a pas d'accès aux vaccins COVID-19.<sup>15</sup>

#### **APERÇU DES REFORMES LES PLUS PERTINENTES POUR L'EVALUATION.**

56. Le processus de réforme couvre plusieurs domaines. Aux fins de la présente évaluation, les changements les plus pertinents concernent la régionalisation et la décentralisation, un nouveau système de gestion axée sur les résultats et, dans ce cadre, l'adoption d'une stratégie et de plans pluriannuels. Dans l'ensemble, le processus de changement vise à mieux positionner le HCR pour protéger et assister les populations relevant de sa compétence, travailler avec d'autres pour promouvoir des solutions, relever les défis futurs et tirer parti des opportunités émergentes.

57. La réforme de la régionalisation et de la décentralisation lancée en 2020 rapproche la prise de décision du "point de mise en oeuvre", notamment en renforçant les opérations dans les pays grâce à des pouvoirs accrus et des capacités supplémentaires. Les bureaux régionaux ont quitté le siège de Genève (Suisse) pour s'installer dans sept centres régionaux. Ces derniers définissent les stratégies et les priorités régionales, assurent la supervision, le soutien technique et l'orientation des opérations dans les pays. Grâce à ce processus, le personnel et le pouvoir de décision sont plus proches des personnes, ce qui permet une réponse plus rapide et plus efficace.<sup>16</sup> La décentralisation est un élément central de la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Réfugiés et des efforts plus larges de la réforme des Nations unies. Elle permet une plus grande collaboration avec les pays hôtes et les acteurs du développement, favorise l'appropriation nationale et met davantage l'accent sur les personnes que sur les processus.

58. Une autre réforme interne clé concerne un nouveau système de gestion axée sur les résultats (GAR), COMPASS, lancé en 2021. COMPASS introduit une nouvelle approche de la planification stratégique et de la budgétisation qui est davantage alignée sur l'esprit du Pacte Mondial pour les Réfugiés. Les principaux changements comprennent le passage d'un cycle de planification annuel à un cycle pluriannuel, un nouveau cadre de résultats axé sur les résultats et l'impact collectifs, l'augmentation des éléments définis par l'utilisateur pour permettre une planification opérationnelle spécifique au contexte au niveau national, l'intégration de la gestion des risques et l'établissement d'un lien entre le suivi et l'évaluation (S&E) pour la première fois. Ces mesures visent à aider les opérations nationales du HCR à être plus souples et plus réactives face à l'évolution des contextes et aux nouvelles opportunités, à mesure que l'organisation s'engage plus profondément avec les gouvernements, les partenaires, les équipes de pays des Nations unies et d'autres parties prenantes en vue d'obtenir des résultats collectifs. La capacité du HCR à répondre aux attentes dans le contexte du Pacte Mondial pour les Réfugiés dépend d'une manière plus réactive et intégrée de gérer et de démontrer les résultats et d'en tirer des enseignements.

59. Les stratégies pluriannuelles au niveau des pays ont été pilotées pour la première fois au sein de l'organisation depuis 2020 et sont progressivement déployées pour couvrir toutes les opérations sur le terrain. Elles s'appuient sur des exercices de planification participatifs qui comprennent des analyses de situation et des évaluations des besoins avec les organisations partenaires et les principales parties prenantes telles que, entre autres, les autorités, les organisations des Nations unies, les ONGI, les donateurs, les banques de développement, le secteur privé et les populations. Le processus de planification définit ensuite les actions prioritaires du pays, développe les chaînes de résultats correspondantes et alloue les ressources en fonction de ces priorités nationales, en tenant compte de l'alignement sur les orientations stratégiques du HCR et les priorités régionales. Des examens stratégiques annuels sont effectués dans chaque pays afin d'évaluer les progrès et d'identifier les actions de correction.

#### **PROFIL ET QUALIFICATIONS DE L'EQUIPE D'EVALUATION**

60. L'évaluation sera réalisée par une équipe de consultants indépendants, composée d'un chef d'équipe et de quatre à cinq membres de l'équipe.

---

<sup>15</sup> Instruction administrative sur la vaccination contre le virus Covid-19 et les mesures de sécurité connexes (UNHCR/AI/2022/01). Les demandes d'exception pour raisons médicales seront évaluées par le service médical du HCR.

<sup>16</sup> Pour plus d'informations, voir [Update on Decentralization and Regionalisation in UNHCR, 2020](#) (en anglais).

61. L'intégrité professionnelle, la sensibilisation culturelle, le respect de la diversité, ainsi que la capacité à impliquer de manière significative les parties prenantes concernées, en particulier les PoC, revêtent une importance particulière.
62. L'équipe d'évaluation doit démontrer collectivement la combinaison requise de compétences en matière d'évaluation, d'expérience professionnelle et d'expertise, ainsi qu'une connaissance et une expérience adéquates des sujets pertinents pour cette évaluation, tels que : les déplacements forcés ; la protection internationale ; les réponses aux réfugiés ; la programmation fondée sur les droits ; le développement socio-économique et l'inclusion ; l'expertise sectorielle en matière de santé, d'éducation et de gestion des ressources naturelles ; ainsi que les approches fondées sur l'âge, le genre et la diversité, et la responsabilité envers les PoC.
63. L'équipe d'évaluation doit posséder une expérience en matière d'évaluation/de recherche en Mauritanie. Connaissance du français et de l'arabe (le hassaniya est un atout).
64. L'équipe d'évaluation doit être paritaire, culturellement diversifiée et composée d'évaluateurs internationaux et nationaux, si possible. Tous les rapports seront rédigés en français. Le rapport final sera traduit en anglais et le résumé en arabe. Les compétences et qualifications requises sont décrites ci-dessous :

**65. Chef de l'équipe d'évaluation**

- Diplôme de troisième cycle ou master en études du développement, droit international, droit des droits de l'homme, droit international des réfugiés, relations internationales, sciences politiques, sciences sociales ou économie, plus un minimum de 12 ans d'expérience professionnelle pertinente dans des contextes de réponse humanitaire et/ou d'interventions de développement.
- Au moins 10 ans d'expérience en matière d'évaluation dans des contextes humanitaires ou de développement, avec une capacité démontrée à utiliser des méthodologies de recherche mixtes et une excellente compréhension des opérations humanitaires/de développement dans les pays.
- Expérience confirmée de la direction d'une équipe d'évaluation et de la gestion du travail sur le terrain dans des environnements complexes.
- Expertise technique dans un ou plusieurs des domaines suivants : protection internationale ; droit et systèmes d'asile, y compris assistance juridique; aide aux réfugiés, protection et solutions, développement socio-économique/moyens de subsistance et inclusion ; cadres analytiques, approches et normes de programmation connexes.
- Expérience confirmée dans la conduite d'évaluations à grande échelle, de préférence des évaluations de portefeuille/stratégie par pays, commandées par une grande agence de développement, un bailleur de fonds ou une agence humanitaire.
- Connaissance institutionnelle du mandat de protection et de la plateforme opérationnelle du HCR.
- Connaissance approfondie et expérience avérée des différentes méthodes et techniques de collecte de données et d'analyse utilisées dans le cadre de l'évaluation et de la recherche opérationnelle.
- Expérience en production de recommandations utiles et orientées vers l'action à l'intention de "senior management" et du personnel de programmes.
- Expertise avérée dans l'animation d'ateliers participatifs à des niveaux stratégiques impliquant différents groupes et participants.
- Excellentes capacités de rédaction, de communication et de présentation.

**66. Membres de l'équipe d'évaluation**

Les membres de l'équipe doivent apporter leur expertise dans les domaines suivants :

- Économiste du développement/développement socio-économique ;
- Protection internationale - conseil juridiques et politiques ;
- Santé
- Education
- Gestion des ressources naturelles

Comme indiqué au paragraphe précédent, le chef d'équipe peut posséder l'une des compétences sectorielles susmentionnées, en plus d'une expérience en matière d'évaluation et de direction d'équipe. Le profil indicatif de chaque membre est décrit ci-dessous.

- Un diplôme de troisième cycle ou une maîtrise dans un domaine pertinent et un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans des contextes humanitaires et/ou de développement.
- Expertise technique dans le domaine concerné et dans les cadres analytiques, les approches et les normes de programmation qui s'y rapportent.
- Forte connaissance du contexte mauritanien et des cadres et programmes nationaux pertinents.
- Au moins 7 ans d'expérience dans la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives dans des contextes humanitaires et de développement.
- Expérience dans la conduite de recherches appliquées et/ou d'évaluations, de préférence des évaluations de portefeuilles/stratégies nationales, commandées par une grande agence de développement, un donateur ou une agence humanitaire.
- Bonne connaissance des questions relatives aux réfugiés, des cadres analytiques pertinents et des approches et normes de programmation.
- Connaissance approfondie des diverses méthodes et techniques de collecte de données et d'analyse utilisées dans le cadre de l'évaluation et de la recherche opérationnelle en rapport avec le sujet traité.
- Solides compétences en matière de facilitation, de communication (orale et écrite) et de présentation.

*67. Analyste de données/assistant de recherche (junior)*

- Un minimum de licence en économie, statistiques, science des données, études de développement et un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'analyse de données dans des contextes humanitaires et/ou de développement.
- Au moins 4 ans d'expérience dans le soutien à la collecte et à l'analyse de données quantitatives et qualitatives à des fins d'évaluation (de préférence) ou de recherche opérationnelle dans des contextes humanitaires et de développement.
- Expertise technique dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données quantitatives et qualitatives, la visualisation de données et l'utilisation de systèmes de gestion basés sur le web.

## ANNEXE 2 – Matrice d'évaluation

Q1. Comment le HCR s'est positionné stratégiquement dans le pays compte tenu des besoins des personnes relevant de sa compétence et du contexte ?				
Sous-question	Critère d'évaluation associé	Paramètres d'analyse ou indicateurs proposés	Outils de collecte de données	Sources d'information identifiées
SQ1. Dans quelle mesure la stratégie et le plan opérationnel du pays sont-ils cohérents et/ou alignés avec le travail des autres partenaires (gouvernement, acteurs humanitaires et du développement, secteur privé, société civile) ?	Cohérence externe	<p>Cohérence avec les politiques de développement socioéconomique de la Mauritanie, la législation et les engagements internationaux en termes de politique pour les réfugiés et pour leur inclusion et du retour des mauritaniens réfugiés.</p> <p>Cohérence avec les actions menées par les autres acteurs humanitaires, notamment les agences des NU, et de façon particulière à Mbera.</p> <p>Cohérence avec les stratégies et actions menées par les principaux acteurs de développement et notamment les agences des NU et des organismes comme la BM.</p> <p>Si l'information recueillie le permet, la cohérence avec les principales activités du secteur privé et de la société civile locale, notamment dans la région Hodh Chargui et Nouakchott.</p>	<p>Révision documentaire et bases de données du HCR</p> <p>Révision documentaire et bases de données du SNU et autres organisations internationales</p> <p>Révision documentaire et données d'acteurs nationaux</p> <p>Entretiens semi-structurés (présentiels et virtuels)</p> <p>Observations directes</p> <p>Lignes de temps</p> <p>Ateliers de réflexion (HCR, ERG)</p>	<p>Personnes d'intérêt ou représentants</p> <p>Communautés hôtes ou représentants</p> <p>Informateurs clé identifiés</p> <p>Documents du HCR (documents de planification, rapports de suivi semestriels et annuels, cadres de résultats, rapports de suivi des indicateurs, enquêtes aux Pdl, monitoring, enquêtes RMS)</p> <p>Documents des partenaires d'exécution (conventions de partenariat, rapports de suivi, analyses sectorielles ou thématiques)</p> <p>Documents des agences des NU et autres organisations internationales (Cadre de coopération des NU, CCA, évaluations conjointes,</p>

<p>SQ1.2. Dans quelle mesure la stratégie actuelle du HCR et le plan opérationnel du pays sont-ils alignés sur le Pacte mondial pour les réfugiés (GCR), les orientations stratégiques 2022-26 du HCR, les besoins actuels et/ou en évolution de la population et les changements dans le contexte plus large du pays, et coordonnés avec les opérations du HCR au Mali?</p>	<p>Cohérence interne et externe</p>	<p>Alignement avec le Pacte Mondial pour les réfugiés (GCR), le Forum Mondial de 2019 et orientations stratégiques 2022-26 du HCR. Adaptation des plans opérationnels au contexte national et à l'évolution des besoins des Pdl durant la formulation et durant l'exécution (profil des Pdl, données de Protection, Assistance humanitaire et besoins, Inclusion et solutions) Niveau de coordination entre les planifications du HCR Mauritanie et du HCR Mali.</p>		<p>évaluations des stratégies des agences, programmes de la BM) Documents des politiques publiques, stratégies et plan de développement nationaux ou sous-régionaux, statistiques nationales Rapports publiés par des OSC, des ONG, des centres de recherche ou universités</p>
<p>SQ1.3. Compte tenu de l'augmentation de la population urbaine de réfugiés et des besoins différenciés entre les réfugiés urbains et ceux du camp, dans quelle mesure le plan opérationnel est-il cohérent en ce qui concerne les populations urbaines et celles des camps ?</p>	<p>Pertinence</p>	<p>Identification d'actions spécifiques ciblant les besoins des Pdl du camp et des Pdl urbaines.  Adaptation des actions aux besoins exprimés par les Pdl/identifiés</p>		

**Q2. En termes d'efficacité, quels ont été les résultats (intentionnels et non intentionnels) dans les domaines de l'assistance, de la protection et des solutions ?**

Sous-question	Critère d'évaluation associé	Paramètres d'analyse ou indicateurs proposés	Outils de collecte de données	Sources d'information identifiées
---------------	------------------------------	--	-------------------------------	-----------------------------------

<p>SQ2.1. Quelle a été l'efficacité des différentes interventions du HCR (en termes de protection internationale et asile, assistance humanitaire et besoins de base, inclusion et solutions, et renforcement des capacités nationales et résilience)?</p>	<p>Efficacité</p>	<p><b>Protection :</b>  Données sur l'accès au territoire et aux informations (ex. : évolution annuelle du nombre de demandes d'asile), et de surveillance des frontières.  Données sur les informations et l'assistance juridique fournies aux Pdl.  Données sur l'accès à la documentation et les alternatives de migration.  Données sur la détermination du statut de réfugié (ex. : évolution annuelle des demandes résolues ; évolution annuelle des demandes reconnues positives ; évolution annuelle de la protection complémentaire ; évolution annuelle des demandes non reconnues).  Données de l'initiative d'assurance qualité en matière d'asile (ex.: confidentialité, transparence, procédure régulière, délais de résolution).  Données sur la liberté de circulation des demandeurs d'asile.  Données sur la protection communautaire.</p> <p><b><u>Assistance humanitaire et besoins de base :</u></b>  Données sur le premier accueil et la capacité d'accueil  Données sur les subventions monétaires  Données sur la distribution de produits de première nécessité et de kits  Données sur l'accès aux services de santé d'urgence (y compris psychosociaux)</p> <p><b><u>Inclusion et solutions :</u></b></p>	<p>Révision documentaire et bases de données du HCR  Révision documentaire et bases de données du SNU et autres organisations internationales  Révision documentaire et données d'acteurs nationaux  Entretiens semi-structurés (présentiels et virtuels)  Observations directes  Lignes de temps  Ateliers de réflexion (HCR, ERG)</p>	<p>Personnes d'intérêt ou représentants  Communautés hôtes ou représentants  Informateurs clé identifiés  Documents du HCR (documents de planification, rapports de suivi semestriels et annuels, cadres de résultats, rapports de suivi des indicateurs, enquêtes aux Pdl, monitoring, enquêtes RMS)  Documents des partenaires d'exécution (conventions de partenariat, rapports de suivi, analyses sectorielles ou thématiques)  Documents des agences des NU et autres organisations internationales (Cadre de coopération des NU, CCA, évaluations conjointes, évaluations des stratégies des agences, programmes de la BM)  Documents des politiques publiques, stratégies et plan de développement nationaux ou sous-régionaux, statistiques nationales  Rapports publiés par des OSC, des ONG, des centres de recherche ou universités</p>
--	-------------------	---	---	--

	<p>Données sur l'accès aux documents d'état civil (Registre civil)</p> <p>Données sur l'accès aux programmes ou services de protection sociale (registre social)</p> <p>Données sur l'accès à la santé et à l'assistance psychosociale</p> <p>Données sur l'éducation (inscriptions dans le système national, inscriptions et suivi dans le camp, bourses DAFI, certificats compétences professionnelles)</p> <p>Données sur les subventions en espèces à des fins multiples (MPG) et l'autosuffisance économique.</p> <p>Références à d'autres services publics (des organismes nationaux, régionaux, communaux)</p> <p>Données sur l'inclusion financière</p> <p>Données sur l'inclusion dans le marché du travail et le travail indépendant ou l'entrepreneuriat (ex. :microcrédits)</p> <p>Données sur la réinstallation</p> <p>Données sur les programmes ou initiatives de soutien de la communauté d'accueil</p> <p>Données du programme de protection communautaire</p> <p>Données sur la réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et à l'inégalité entre les sexes.</p>	
--	--	--

SQ2.2. Quels sont les résultats documentés sur les droits et le bien-être des réfugiés avec la réorientation des actions vers le nexus entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP) et la nouvelle méthode de travail (NWOW)?	Évolution des données et des perceptions durant la période évaluée		
SQ2.3. Dans quelle mesure le HCR parvient-il à mettre en place son rôle de facilitateur et de catalyseur ?	Actions identifiées ayant eu un effet catalyseur ou facilitateur pour d'autres acteurs		
SQ2.4. Dans quelle mesure le corpus croissant de données et d'informations de suivi et d'évaluation de l'opération (par exemple, les enquêtes, les études et les évaluations) est-il utilisé pour la prise de décision et la planification ?	Planifications annuelles et planifications d'activités basées sur les conclusions et données des enquêtes, sur les apprentissages des périodes précédentes.		

### Q3. Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées avec efficacité ?

Sous-question	Critère d'évaluation associé	Paramètres d'analyse ou indicateurs proposés	Outils de collecte de données	Sources d'information identifiées
SQ3.1. Avec quelle efficacité la coordination entre le HCR Mauritanie et le Mali a-t-elle été assurée (dans les domaines de l'analyse du contexte, de la préparation, de l'assistance et des solutions) ?	Efficacité	Mécanismes de coordination établis entre HCR Mauritanie et HCR Mali, nombre et caractéristiques des rencontres, partage d'information, prise en compte de l'information partagée dans la planification et l'exécution des actions.	Révision documentaire et bases de données du HCR Révision documentaire et bases de données du SNU et autres organisations internationales	Personnes d'intérêt ou représentants Communautés hôtes ou représentants Informateurs clé identifiés Documents du HCR (documents de planification, rapports de suivi semestriels et annuels, cadres de résultats, rapports de suivi des indicateurs, enquêtes aux PDI, monitoring, enquêtes RMS)
SQ3.2. Dans quelle mesure la structure du personnel du HCR en Mauritanie est-elle adaptée aux besoins (alignée sur la nouvelle méthode de travail ; GCR et priorité de l'Inclusion) ?		Organigramme du bureau pays du HCR: nombre de personnes et profils, distribution dans les sites	Révision documentaire et	Documents des partenaires

<p>SQ3.3. Dans quelle mesure la réforme de la régionalisation et de la décentralisation du HCR de 2020 a-t-elle atteint les résultats escomptés en Mauritanie par rapport à avant (c'est-à-dire une augmentation des pouvoirs, une réponse plus rapide et plus efficace, une meilleure coordination avec les parties prenantes et une appropriation nationale accrue) ?</p>		<p>Evolution documentée (rapport semestriels et annuels) ou perçue de la capacité de décision au niveau pays, la rapidité des réponses, l'interlocution avec les parties prenantes, durant la période évaluée.</p>	<p>données d'acteurs nationaux Entretiens semi-structurés (présentiels et virtuels) Observations directes Lignes de temps Ateliers de réflexion (HCR, ERG)</p>	<p>d'exécution (conventions de partenariat, rapports de suivi, analyses sectorielles ou thématiques) Documents des agences des NU et autres organisations internationales (Cadre de coopération des NU, CCA, évaluations conjointes, évaluations des stratégies des agences, programmes de la BM) Documents des politiques publiques, stratégies et plan de développement nationaux ou sous-régionaux, statistiques nationales Rapports publiés par des OSC, des ONG, des centres de recherche ou universités</p>
---	--	--	--	---

**Q4. Comment le HCR peut-il s'appuyer sur les résultats obtenus à ce jour, les défis actuels et les opportunités, afin de mieux exploiter sa position stratégique, son avantage comparatif et son influence au sein du pays et de la région pour faire progresser les efforts collectifs en faveur de la protection et des solutions pour les PoC du HCR, et les communautés qui les accueillent ?**

<b>Sous-question</b>	<b>Critère d'évaluation associé</b>	<b>Paramètres d'analyse ou indicateurs proposés</b>	<b>Outils de collecte de données</b>	<b>Sources d'information identifiées</b>
<p>SQ4.1. Dans quelle mesure le rôle du HCR dans le programme d'inclusion (qui implique le GoM, la BM, les agences des UN et d'autres acteurs) est approprié en relation avec le contexte, les attentes et les capacités de l'ensemble d'acteurs ?</p>	<p>Durabilité</p>	<p>Distribution des rôles dans les actions d'inclusion et rôle particulier du HCR.</p>	<p>Révision documentaire et bases de données du HCR Révision</p>	<p>Personnes d'intérêt ou représentants Communautés hôtes ou représentants Informateurs clé identifiés</p>

<p>SQ4.2. Dans quelle mesure la stratégie du HCR pour le développement des capacités du GoM et des acteurs concernés, en vue de mettre en place un système d'asile, a une perspective de durabilité?</p>		<p>Stratégie et actions menées par le HCR pour renforcer les capacités du GoM et des acteurs concernés sur un système d'asile. Capacités renforcées et outils et mécanismes mis en place par le GoM avec l'appui du HCR. Initiatives nationales en matière d'asile pendant la période à évaluer.</p>	<p>documentaire et bases de données du SNU et autres organisations internationales Révision documentaire et données d'acteurs nationaux Entretiens semi-structurés (présentiels et virtuels) Observations directes Lignes de temps Ateliers de réflexion (HCR, ERG)</p>	<p>Documents du HCR (documents de planification, rapports de suivi semestriels et annuels, cadres de résultats, rapports de suivi des indicateurs, enquêtes aux Pdl, monitoring, enquêtes RMS) Documents des partenaires d'exécution (conventions de partenariat, rapports de suivi, analyses sectorielles ou thématiques) Documents des agences des NU et autres organisations internationales (Cadre de coopération des NU, CCA, évaluations conjointes, évaluations des stratégies des agences, programmes de la BM) Documents des politiques publiques, stratégies et plan de développement nationaux ou sous-régionaux, statistiques nationales Rapports publiés par des OSC, des ONG, des centres de recherche ou universités</p>
--	--	--	---	---

<p><b>Conclusions</b></p>
<p>Leçons apprises (Une leçon apprise devra traiter de l'expérience du transfert des services de santé au GdM, qui peut être utilisée pour la prochaine transition du secteur de l'éducation (en tenant compte des différences sectorielles inhérentes))</p>
<p>Recommandations de niveau stratégique (pertinence et cohérence), de niveau programmatique et de niveau organisationnel (efficacité, efficience et durabilité)</p>

## ANNEXE 3 – Chronogramme

CALENDRIER CSE UNHCR Maurît. 20-22	Janvier			Février			Mars			Avril				Mai				Juin			Juillet			Août							
	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14
<b>PHASE 1. CADRAGE</b>																															
Réunion de présentation équipe UNHCR-RB (visioconférence)																															
Réunion de présentation équipe UNHCR-CO et RB (visioconférence)																															
Révision documentaire préliminaire																															
Identification des informateurs clés (institutions et personnes à rencontrer et où)																															
Chronogramme préliminaire																															
Entretiens de cadrage avec les personnes clés (UNHCR-RB et CO)																															
Présentation de la Note méthodologique au UNHCR-RB et CO (Team Leader) (virtuelle)																															
Inclusion des commentaires à la Note méthodologique																															
<b>LIVRABLE 1. Note méthodologique</b>																															
Validation de la Note méthodologique																															
<b>PHASE 2. COLLECTE DE DONNÉES ET ANALYSE PRÉLIMINAIRE</b>																															
Conduite des entretiens et des focus group																															
Assister au workshop de TdC pour la prochaine Stratégie Pays																															
Revue bibliographique et analyse documentaire spécifique																															
Présentation des constats préliminaires au UNHCR-RB et CO																															
<b>LIVRABLE 2. Présentation des constats et conclusions préliminaires (format PowerPoint)</b>																															
<b>PHASE 3. ANALYSE DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT</b>																															
Analyse des données																															
Atelier de discussion des principales conclusions et de recommandations préliminaires (alimentation Stratégie pays 2024-2026) au UNHCR-RB et CO																															
<b>LIVRABLE 3.1. Présentation des principales recommandations (format PowerPoint)</b>																															
Atelier de présentation de constats et conclusions préliminaires et de discussion sur les domaines d'action prioritaires à futur (partenaires HCR)																															
Rédaction du Rapport d'évaluation																															
<b>LIVRABLE 3.2. Rapport d'évaluation (version préliminaire) en français</b>																															
Commentaires à la version préliminaire du Rapport d'évaluation																															
<b>PHASE 4. DIFFUSION DES RÉSULTATS ET MANAGEMENT RESPONSE</b>																															
Inclusion des commentaires au Rapport d'évaluation																															
<b>LIVRABLE 4.1. Rapport d'évaluation (version finale) en français</b>																															
Validation du Rapport d'évaluation																															
Atelier de présentation des résultats de l'évaluation et de discussion à Mbera (présentiel)																															
Atelier de présentation des résultats de l'évaluation et de discussion à l'ERG (présentiel Nouakchott)																															
<b>LIVRABLE 4.2. Présentation des résultats de l'évaluation (format PowerPoint)</b>																															
Traduction du Rapport de l'évaluation à l'anglais et du résumé exécutif à l'arabe (sous-traitance)																															
<b>LIVRABLE 4.3. Rapport de l'évaluation en anglais et résumé exécutif en arabe</b>																															

## ANNEXE 4 – Organisations interrogées

---

### 1. UNHCR

- Country Office
- Head Office
- MENA
- Country Office Mali

### 2. Agences UN

- RCO
- WFP
- ILO
- UNICEF
- IOM
- BIT
- UNDP
- OHCHR
- FAO
- OMS
- UNESCO

### 3. Institutions nationales

- Commission Nationale Consultative pour les Réfugiés (CNCR) - MIDEC
- Direction Générale des Affaires du Territoire (DGAT) - MIDEC
- Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS)
- Agence nationale pour l'emploi (Techghil)
- MIDEC
- Commission Nationale des Droits Humains Mau
- CCPPHC (Cellule de Coordination programmes Hodh Chargui)
- Ministère de la santé
- Ministère de l'Action Sociale, de l'enfance et de la Famille (MASEF)
- Programme national Tekavoul, Délégation générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'exclusion (Tazour)
- Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN)
- Direction Régionale de la Sureté (DRS)
- Direction Régionale de l'Action Sociale, Enfants et famille (DRASEF)
- Ministère de la santé - centres santé Mbera
- Ministère de l'Éducation - Néma
- Mairie de Fassala
- Ministère de l'Éducation - Bassikonou
- Ministère de l'Éducation
- Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)

### 4. Partenaires d'exécution

- GIZ
- Action contre la Faim (ACF)
- Croix Rouge Françaises (CRF)
- Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement (ALPD)
- Save the Children
- El Insaniya
- SOS Désert

- ONG Actions
- AFCF (Association des Femmes Chefs de Famille)
- TAAZOUR
- RET Germany

#### **5. Autres INGO**

- ICRC

#### **6. Représentants Pdl /Acteurs camp**

- Mbera Camp
- Brigade Anti-Feu
- Volontaires Réfugiés pour la Propreté du Camp

#### **7. Bailleurs de fonds**

- USA / PRM (Dakar)
- BMZ
- Peace Building Fund (PFD)
- EU
- ECHO
- World Bank
- FMI

#### **8. Secteur privé**

- BANQUE EL AMANA (BEA)
- Union Nationale Caisses Épargne et Crédit "Djikké" - Mutuelle ou UNCECD-M

## ANNEXE 5 – Guide des entretiens

	HCR MAURIT	HCR RB et siège	PART. EXÉCUTION	ADM PUBL	UNCT	Autres ONGI	BAILLEURS DE FONDS	FDSP	SECTEUR PRIVÉ	ACADÉMIE
<b>Q1. Comment le HCR s'est positionné stratégiquement dans le pays compte tenu des besoins des personnes relevant de sa compétence et du contexte ?</b>										
<b>SQ1. Dans quelle mesure la stratégie et le plan opérationnel du pays sont-ils cohérents et/ou alignés avec le travail des autres partenaires (gouvernement, acteurs humanitaires et du développement, secteur privé, société civile) ? (COHÉRENCE EXTERNE)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cohérence avec les politiques de développement socioéconomique de la Mauritanie, la législation et les engagements internationaux en termes de politique pour les réfugiés et pour leur inclusion et du retour des Mauritaniens réfugiés.	•		•	•	•	•	•			•
Cohérence avec les actions menées par les autres <b>acteurs humanitaires</b> , notamment les agences des NU, et de façon particulière à Mbera.	•	•	•	•	•	•	•	•		
Cohérence avec les stratégies et actions menées par les principaux <b>acteurs de développement</b> et notamment les agences des NU et des organismes comme la BM.	•	•	•	•	•	•	•	•		
Cohérence avec les principales activités du secteur privé et de la société civile locale, notamment dans la région Hodh Chargui et Nouakchott.	•		•	•	•	•	•	•		
<b>SQ1.2. Dans quelle mesure la stratégie actuelle du HCR et le plan opérationnel du pays sont-ils alignés sur le Pacte mondial pour les réfugiés (GCR), les orientations stratégiques 2022-26 du HCR, les besoins actuels et/ou en évolution de la population et les changements dans le contexte plus large du pays, et coordonnés avec les opérations du HCR au Mali? (COHÉRENCE INTERNE ET EXTERNE)</b>	•	•	•	•	•		•	•		
Alignement avec le Pacte Mondial pour les réfugiés (GCR), le Forum Mondial de 2019 et orientations stratégiques 2022-26 du HCR.	•	•	•		•		•			
Adaptation des plans opérationnels au contexte national et à l'évolution des besoins des Pdl durant la formulation et durant l'exécution (profil des Pdl, données de Protection, Assistance humanitaire et besoins, Inclusion et solutions)	•		•	•	•			•		
Niveau de coordination entre les planifications du HCR Mauritanie et du HCR Mali.	•	•	•							
<b>SQ1.3. Compte tenu de l'augmentation de la population urbaine de réfugiés et des besoins différenciés entre les réfugiés urbains et ceux du camp, dans quelle mesure le plan opérationnel est-il cohérent en ce qui concerne les populations urbaines et celles des camps ? (PERTINENCE)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•		

Identification d'actions spécifiques ciblant les besoins des Pdl du camp et des Pdl urbaines.	•		•	•	•	•	•	•		
Adaptation des actions aux besoins exprimés par les Pdl/identifiés	•		•	•	•	•		•		
<b>Q2. En termes d'efficacité, quels ont été les résultats (intentionnels et non intentionnels) dans les domaines de l'assistance, de la protection et des solutions ?</b>										
<b>SQ2.1. Quelle a été l'efficacité des interventions du HCR en termes d'accès des Pdl aux services et aux moyens de subsistance/autonomie ? Quels sont les facteurs/décisions contextuels et opérationnels les plus significatifs identifiés qui ont contribué ou entravé l'atteinte des résultats ? (EFFICACITÉ)</b>	•		•	•	•		•	•	•	•
<u>Protection :</u> Données sur l'accès au territoire et aux informations (ex. : évolution annuelle du nombre de demandes d'asile), et de surveillance des frontières. Données sur les informations et l'assistance juridique fournies aux Pdl. Données sur l'accès à la documentation et les alternatives de migration. Données sur la détermination du statut de réfugié (ex. : évolution annuelle des demandes résolues ; évolution annuelle des demandes reconnues positives ; évolution annuelle de la protection complémentaire ; évolution annuelle des demandes non reconnues). Données de l'initiative d'assurance qualité en matière d'asile (ex.: confidentialité, transparence, procédure régulière, délais de résolution). Données sur la liberté de circulation des demandeurs d'asile. Données sur la protection communautaire. Perception des Pdl.	•		•	•	•		•	•		•
<u>Assistance humanitaire et besoins de base :</u> Données sur le premier accueil et la capacité d'accueil. Données sur les subventions monétaires . Données sur la distribution de produits de première nécessité et de kits. Données sur l'accès aux services de santé d'urgence (y compris psychosociaux). Perception des Pdl.	•		•	•	•		•	•		

<p><b>Inclusion et solutions :</b>  Données sur l'accès aux documents d'état civil (Registre civil).  Données sur l'accès aux programmes ou services de protection sociale (registre social).  Données sur l'accès à la santé et à l'assistance psychosociale.  Données sur l'éducation (inscriptions dans le système national, inscriptions et suivi dans le camp, bourses DAFI, certificats compétences professionnelles).  Données sur les subventions en espèces à des fins multiples (MPG) et l'autosuffisance économique.  Références à d'autres services publics (des organismes nationaux, régionaux, communaux).  Données sur l'inclusion financière.  Données sur l'inclusion dans le marché du travail et le travail indépendant ou l'entrepreneuriat (ex. :microcrédits).  Données sur la réinstallation.  Données sur les programmes ou initiatives de soutien de la communauté d'accueil.  Données du programme de protection communautaire.  Données sur la réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et à l'inégalité entre les sexes.  Perception des Pdl.</p>										
<b>SQ2.2. Quels sont les résultats perçus sur les droits et le bien-être des réfugiés avec la réorientation des actions vers le nexus entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP) et la nouvelle méthode de travail (NWOW)? (EFFICACITÉ)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•		
Évolution des données et des perceptions durant la période évaluée	•	•	•	•	•	•	•	•		
<b>SQ2.3. Dans quelle mesure le HCR parvient-il à mettre en place son rôle de facilitateur et de catalyseur ? (EFFICACITÉ)</b>	•	•	•	•	•		•			
Actions identifiées ayant eu un effet catalyseur ou facilitateur pour d'autres acteurs	•	•	•	•	•		•			
<b>SQ2.4. Dans quelle mesure le corpus croissant de données et d'informations de suivi et d'évaluation de l'opération (par exemple, les enquêtes, les études et les évaluations) est-il utilisé pour la prise de décision et la planification ? (EFFICACITÉ)</b>	•	•	•	•						
Planifications annuelles et planifications d'activités basées sur les conclusions et données des enquêtes, sur les apprentissages des périodes précédentes.	•	•	•	•						
<b>Q3. Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées avec efficacité ?</b>										
<b>SQ3.1. Avec quelle efficacité la coordination entre le HCR Mauritanie et le Mali a-t-elle été assurée (dans les domaines de l'analyse du contexte, de la préparation, de l'assistance et des solutions) ? (EFFICACITÉ)</b>	•	•	•	•						

Mécanismes de coordination établis entre HCR Mauritanie et HCR Mali, nombre et caractéristiques des rencontres, partage d'information, prise en compte de l'information partagée dans la planification et l'exécution des actions.	•	•	•	•						
<b>SQ3.2. Dans quelle mesure la structure du personnel du HCR en Mauritanie est-elle adaptée aux besoins (alignée sur la nouvelle méthode de travail ; GCR et priorité de l'Inclusion) ? (EFFICIENCE)</b>	•	•	•	•	•		•			
Organigramme du bureau pays du HCR: nombre de personnes et profils, distribution dans les sites	•	•	•	•	•		•			
<b>SQ3.3. Dans quelle mesure la réforme de la régionalisation et de la décentralisation du HCR de 2020 a-t-elle atteint les résultats escomptés en Mauritanie par rapport à avant (c'est-à-dire une augmentation des pouvoirs, une réponse plus rapide et plus efficace, une meilleure coordination avec les parties prenantes et une appropriation nationale accrue) ? (EFFICIENCE)</b>	•	•	•	•	•		•			
Évolution documentée (rapport semestriels et annuels) ou perçue de la capacité de décision au niveau pays, la rapidité des réponses, l'interlocution avec les parties prenantes, durant la période évaluée.	•	•	•	•	•		•			
<b>Q4. Comment le HCR peut-il s'appuyer sur les résultats obtenus à ce jour, les défis actuels et les opportunités, afin de mieux exploiter sa position stratégique, son avantage comparatif et son influence au sein du pays et de la région pour faire progresser les efforts collectifs en faveur de la protection et des solutions pour les PoC du HCR, et les communautés qui les accueillent ?</b>										
<b>SQ4.1. Dans quelle mesure les actions menées par le HCR dans le programme d'inclusion (qui implique le GoM, la BM, les agences des UN et d'autres acteurs) vont-elles dans le sens de son avantage comparatif? (DURABILITÉ)</b>	•	•	•	•	•		•			
Distribution des rôles dans les actions d'inclusion et rôle particulier du HCR.	•	•	•	•	•		•			
<b>SQ4.2. Dans quelle mesure la stratégie du HCR pour le développement des capacités du GoM et des acteurs concernés, en vue de mettre en place un système d'asile, a une perspective de durabilité? (DURABILITÉ)</b>	•	•	•	•	•		•			•
Stratégie et actions menées par le HCR pour renforcer les capacités du GoM et des acteurs concernés sur un système d'asile.										
Capacités renforcées et outils et mécanismes mis en place par le GoM avec l'appui du HCR.	•	•	•	•	•		•			•
Initiatives nationales en matière d'asile pendant la période à évaluer.										
<b>Leçons apprises</b>	•	•	•	•	•	•	•	•		
<b>Recommandations</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

## ANNEXE 6 – Dynamiques de groupe réalisées

### FG réfugiés Mbera

Critères généraux	Représentativité ethnique
	Représentativité dans l'ancienneté dans le camp
	Nombre maximum de personnes par FG de 10

DOMAINE	CONSTITUTION	SUJETS	NOMBRE
Stratégie de l'inclusion et résilience	Mixte (hommes et femmes), à partir de 18 ans	formation professionnelle, crédits, CBI, chaînes de valeurs,...	1
Protection	Femmes et jeunes filles, à partir de 18 ans	LVFF, santé reprod, santé mentale, mariage précoce,...	1
Jeunes	Mixte (hommes et femmes), à partir de 18 ans	opportunités de formation et de travail, perspectives de futur	1
Santé	Mixte (hommes et femmes), à partir de 18 ans	services de santé par rapport aux besoins, perception qualité, perception changement entre gestion HCR/PdE et gestion nationale	1
Activités économiques	Mixte (hommes et femmes), à partir de 18 ans	marché, artisanat, élevage, production agricole, ...	1
Gestion et structure de coordination du camp	Mixte (hommes et femmes), à partir de 18 ans	aspects généraux du fonctionnement du camp, cohabitation, services reçus, participation communautaire,...	1
<b>TOTAL</b>			<b>6</b>

### FG personnel Mbera

Critères généraux	Représentativité dans l'ancienneté dans le poste
	Nombre maximum de personnes par FG de 10

DOMAINE	CONSTITUTION	SUJET	NOMBRE
Education	Mixte (hommes et femmes)	qualité, difficultés, perception satisfaction, perspective intégration dans système national	1
Santé	Mixte (hommes et femmes)	qualité, difficultés, perception satisfaction, aspects positifs et limitations de la gestion nationale	1
<b>TOTAL</b>			<b>2</b>

### FG population hôte aux alentours du camp

Critères généraux	Représentativité dans la communauté
	Nombre maximum de personnes par FG de 10

DOMAINE	CONSTITUTION	SUJET	NOMBRE
Inclusion / Cohabitation	Mixte (hommes et femmes)	perceptions sur la population réfugiée du camp en matière des ressources naturelles, des activités économiques, des services sociaux de base, interactions, aspects culturels	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>

**FG population hôte et réfugié (communes avec les deux populations)**

Critères généraux	Représentativité dans la communauté
	Nombre maximum de personnes par FG de 10

DOMAINE	CONSTITUTION	SUJET	NOMBRE
Inclusion / Cohabitation	Mixte (hommes et femmes) Equilibre population hôte et réfugiée	perceptions sur la cohabitation en matière des ressources naturelles, des activités économiques, des services sociaux de base, interactions, aspects culturels	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>

**FG réfugiés urbains (Nouadhibou)**

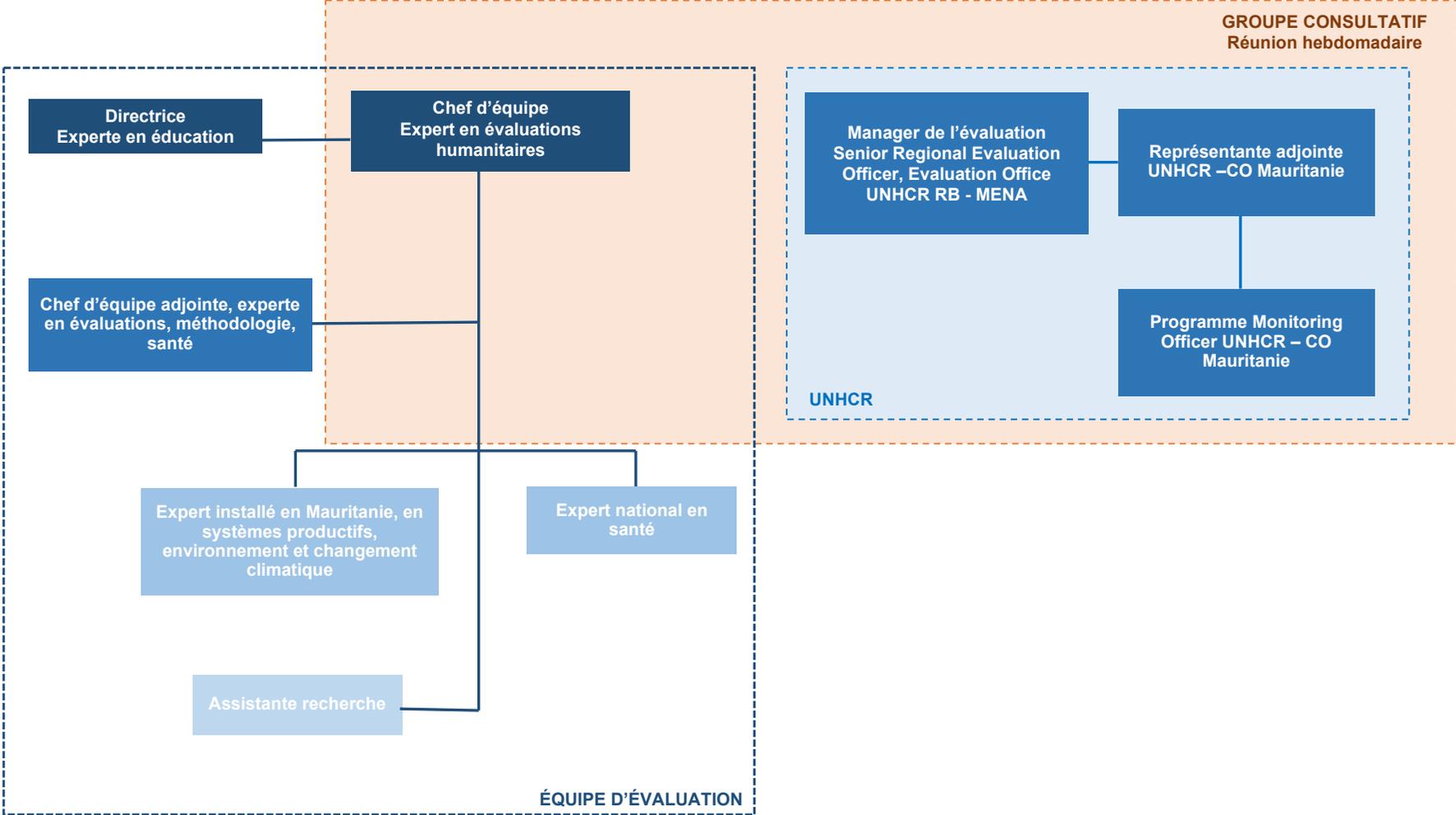
Critères généraux	Représentativité des nationalités
	Nombre maximum de personnes par FG de 10
	Représentativité dans l'ancienneté en Mauritanie

DOMAINE	CONSTITUTION	SUJET	NOMBRE
Inclusion / Cohabitation / Services du HCR	Mixte (hommes et femmes)	perceptions sur la cohabitation en matière des activités économiques, des services sociaux de base, interactions, aspects culturels satisfaction et pertinence des services reçus par HCR (détermination statut, ID, inscription naissances, aides "cash",...)	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>

## ANNEXE 7 – Composition de l'ERG (groupe de référence de l'évaluation) : liste de présence de l'atelier

N°	Type de partenaire	Organisation	Poste	Nom
1	UNHCR	UNHCR Mauritania	Représentante	Elizabeth Eyster
2	UNHCR	UNHCR MENA	Senior Regional Evaluations Officer	Vincenzo Lionetti
3	Gouvernement	MIDEC/DGAT	Directrice Générale Adjointe de l'Administration Territoriale	Souadou Ndiaye
4	Gouvernement	MIDEC/DGAT	CNCRPP vice-chair	Sidi Mohamed Ebnou Oumar
5	UN Coordination	RCO	Strategic planner and Team Leader	Nazia Chothia
6	UN	WFP	Deputy head of programme	Mohamed Sidda Dah
7	UNHCR	UNHCR Mauritania	Représentante adjointe	Carole Laleve
8	UNHCR	UNHCR Mauritania	Senior Dev. Officer	Louis Falcy
9	UNHCR	UNHCR Mauritania	Senior Protection Officer	Sokhna Thiandoume
10	Gouvernement	CCPPHC	Responsable Suivi et Evaluation	Ethmane Ba
11	Gouvernement	TECHGHIL	Chef de projet ProNexus-TECHGHIL	Elbechir Eghdeidir
12	Gouvernement	TAAZOUR ALBARKA	Coordinateur du Programme	Mohamed Ahid Isselmou
13	UN	IOM	Chargé de Resilience	Momme Ducros
14	Bailleur de fonds	GIZ	Project Manager ProNexus	Hamza Ould Bakar
15	UNHCR	UNHCR Mauritania	Programme Monitoring Officer	Bienfait Musongechi
16	UNHCR	UNHCR Mauritania	Chargé de Liason	Cheikh Ould Toinsi

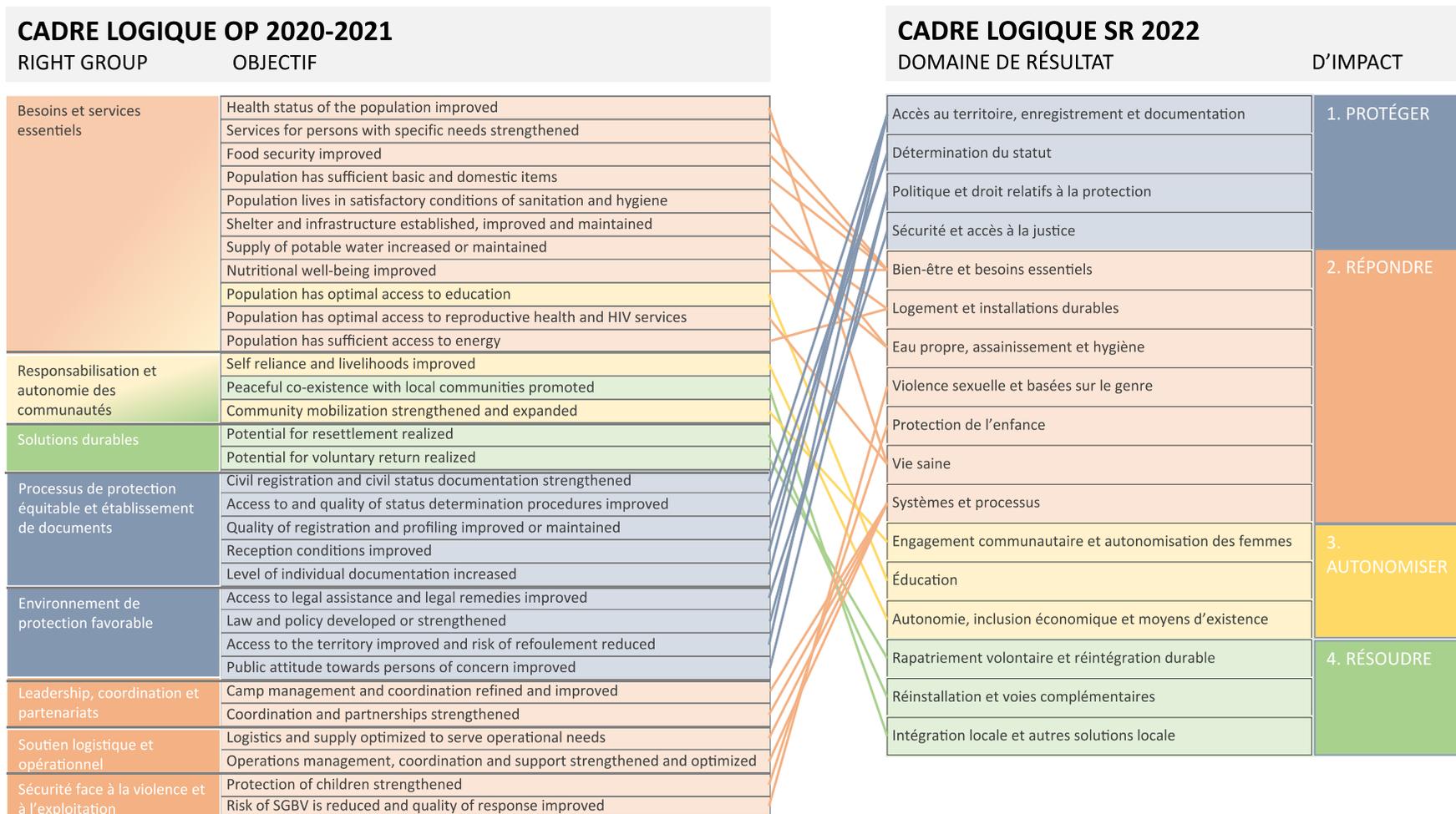
**ANNEXE 8 – Schéma du mécanisme de gouvernance de l'évaluation**



## ANNEXE 9 – Limitations rencontrées et mesures de mitigation

LIMITATION	MESURES DE MITIGATION
(i) Limitations dans les disponibilités des informateurs clés durant la période prévue pour la collecte de données et le conditionnement dû au contexte national (ex. période pré-électorale).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui du HCR dont lettres de présentation ;</li> <li>• Établissement d'une planification préalable et un suivi de près ;</li> <li>• Flexibilité pour la concrétion des entretiens, organisation en présentiel ou à distance, si pertinent ;</li> <li>• Disponibilité durant trois semaines après la phase de terrain.</li> </ul>
(ii) Système de monitoring du HCR : suivi des résultats ne met pas suffisamment l'accent sur le changement transformateur, peu de désagrégation des données par âge et par sexe, changement de structure du cadre de résultats durant la période évaluée, peu de continuité des indicateurs d'une année à une autre, information fragmentée, données pas systématiquement consolidées et difficilement comparables dans le temps.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approfondir l'analyse qualitative</li> <li>• Reconstruire les connections entre les différentes planifications annuelles.</li> <li>• Sélectionner les indicateurs le plus solides (continuité au long de la période, clarté de la formulation) comme paramètres « témoins » de certains programmes ou actions implémentées.</li> <li>• Recourir aux rapports des partenaires (ou d'autres organisations) pour renforcer la triangulation.</li> <li>• Exploiter les enquêtes et les études HCR disponibles.</li> <li>• Identifier les bonnes pratiques durant les interactions avec les informants clés</li> </ul>
(iii) Grand nombre de documents partagés avec une grande dispersion et une utilité et qualité très variable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effort de révision documentaire au démarrage et d'identification des documents significatifs</li> <li>• Effort d'analyse et de comparaison des documents en fonction des dates, périodes concernées, auteurs, documents officiels validés ou documents internes, etc...</li> </ul>
(iv) Délai de temps trop courts pour la réalisation de la mission dû à des facteurs contextuels externes (ex. période de ramadan) et internes au HCR (ex. délai pour présenter la Stratégie 2024-2026)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexibilité de l'équipe d'évaluation</li> <li>• Priorisation notamment pour la sélection des informateurs clé</li> <li>• Prolongation de la collecte de données (entretiens à distance) trois semaines après la phase de terrain</li> </ul>
(v) Changements dans l'équipe d'évaluation au cours de la mission pour des raisons externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de membres de l'équipe par des experts au moins du même niveau ou plus</li> <li>• Redistribution des tâches entre l'équipe en fonction des profils</li> </ul>
(vi) Experts locaux, membres de l'équipe d'évaluation, ayant des interactions professionnelles avec le HCR-MRT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du type de relation contractuel et des domaines de collaboration préalables avec le HCR et identification des incompatibilités.</li> <li>• Distribution des thématiques / domaines entre les différents membres de l'équipe pour ne pas inclure l'évaluateur concerné dans l'interaction ni dans l'analyse des domaines de collaboration dans lesquels il a été impliqué.</li> </ul>

## ANNEXE 10 – Logique d'intervention des opérations du HCR en Mauritanie durant la période évaluée, 2020-2022.



Source : élaboration propre.

## Cadre logique OP et groupes de population pour 2020 et 2021

Operations Plan		Population Group					
Goal	Rights Group	Malian refugees in Mauritania		Mauritanian returnees		Refugees and asylum seekers in urban areas	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021
<b>Plaidoyer pour la protection et les solutions</b>	1 Besoins et services essentiels						
	3 Solutions durables						
	4 Processus de protection équitable et établissement de documents						
	5 Environnement de protection favorable						
	6 Leadership, coordination et partenariats						
	7 Soutien logistique et opérationnel						
	8 Sécurité face à la violence et à l'exploitation						
	<b>Réponse aux situations d'urgence</b>	1 Besoins et services essentiels					
2 Responsabilisation et autonomie des communautés							
7 Soutien logistique et opérationnel							
<b>Protection et solutions mixtes</b>	1 Besoins et services essentiels						
	2 Responsabilisation et autonomie des communautés						
	3 Solutions durables						
	4 Processus de protection équitable et établissement de documents						
	5 Environnement de protection favorable						
	6 Leadership, coordination et partenariats						
	7 Soutien logistique et opérationnel						
	8 Sécurité face à la violence et à l'exploitation						
<b>Solutions en attente de protection</b>	1 Besoins et services essentiels						
	2 Responsabilisation et autonomie des communautés						
	3 Solutions durables						
	4 Processus de protection équitable et établissement de documents						
	6 Leadership, coordination et partenariats						
	7 Soutien logistique et opérationnel						
	8 Sécurité face à la violence et à l'exploitation						
	<b>Retour volontaire</b>	3 Solutions durables					
4 Processus de protection équitable et établissement de documents							

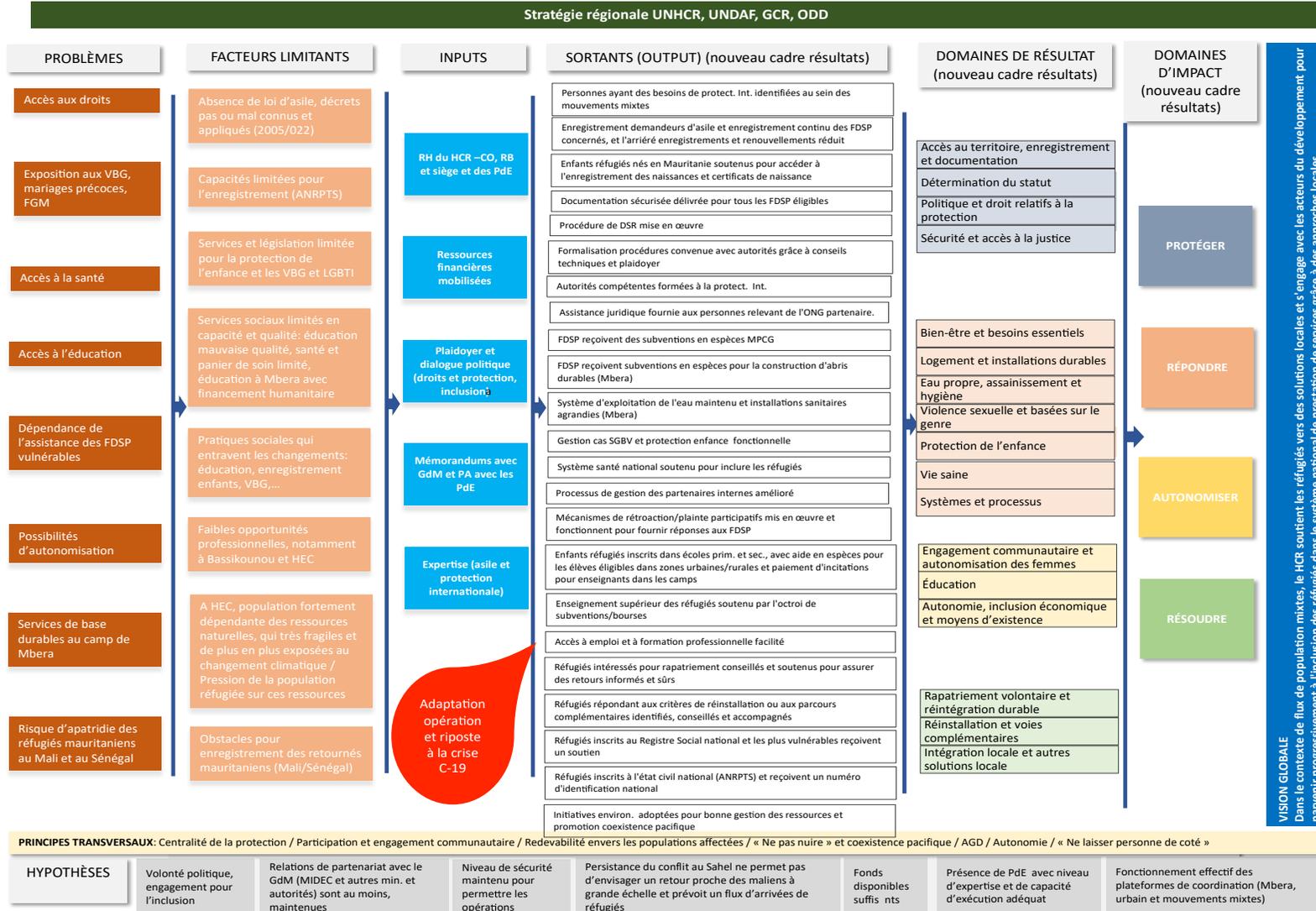
Source : élaboration propre.

## Cadre logique OP et groupes de population pour 2022

Operations Plan			Population Group					
Objectifs	Domaines d'impact	Domaines de résultat	Refugees and Asylum-seekers	Stateless Persons	Returnees	IDPs	Others of Concern	Host Community
1. Protéger et répondre	1. PROTECTION Obtenir des environnements de protection favorables	Accès au territoire, enregistrement et documentation						
		Détermination du statut						
		Politique et droit relatifs à la protection						
		Sécurité et accès à la justice						
	2. RÉPONSE Réaliser les droits dans des environnements sûrs	Bien-être et besoins essentiels						
		Logement et installations durables						
		Eau propre, assainissement et hygiène						
		Violence sexuelle et basées sur le genre						
		Protection de l'enfance						
		Vie saine						
2. Inclure, autonomiser et résoudre	3. AUTONOMISATION Autonomiser les communautés et parvenir à l'égalité des genres	Systèmes et processus						
		Engagement communautaire et autonomisation des femmes						
		Éducation						
	4. SOLUTIONS Trouver des solutions	Autonomie, inclusion économique et moyens d'existence						
		Rapatriement volontaire et réintégration durable						
		Réinstallation et voies complémentaires						
		Intégration locale et autres solutions locales						

Source : élaboration propre.

# ANNEXE 11. Reconstruction de la théorie du changement



## **ANNEXE 12 – Note technique sur l'analyse de l'impact de l'augmentation de la population et de ses activités agricoles sur l'utilisation des ressources naturelles dans la région de Bassikounou**

---

Cette note technique a pour objectif d'analyser l'impact de l'augmentation de la population et de ses activités sur l'utilisation des ressources naturelles dans la région de Bassikounou, ainsi que l'impact des variables climatiques et leurs tendances.

Cette analyse vise également à fournir des pistes de réflexion pour améliorer l'adaptabilité de la population réfugiée et résidente à la nouvelle situation, minimiser l'impact sur l'exploitation des ressources naturelles, ainsi qu'entreprendre des mesures pour atténuer les impacts indirects identifiés.

La surexploitation des ressources naturelles dans les zones sahéennes peut avoir des impacts qui affectent directement la survie et la qualité de vie des populations résidentes.

L'élevage est traditionnellement le moyen d'épargne de la famille, c'est pourquoi de nombreux réfugiés installés dans le camp de Mbera à Bassikounou et dans les moughataas riveraines se sont déplacés avec leurs troupeaux pour éviter les pertes de bétail face à l'insécurité grandissante au Mali.

En même temps, cette situation d'insécurité a modifié les pratiques d'élevage de nombreux Mauritaniens qui pratiquaient traditionnellement la transhumance en parcourant de longues distances pour profiter des zones pastorales du Mali.

Ce scénario conduit à une accélération du processus de sédentarisation et à la limitation des pratiques d'élevage extensif dans la région mauritanienne proche de la frontière malienne, entraînant une augmentation de la charge en bétail sur le territoire mauritanien et générant divers impacts sur le territoire qui mettent en péril la cohésion sociale :

- 1- La surexploitation des ressources pastorales qui menace la viabilité économique du cheptel.
- 2- La surexploitation des points d'eau pour le bétail qui, dans de nombreux cas, en raison de la précarité des systèmes de pompage ou de l'utilisation de puits traditionnels, ne garantit pas l'approvisionnement en eau pendant la période de sécheresse pour les populations locales de la région.
- 3- Coupe de bois et production de charbon de bois à usage domestique aussi bien dans le camp de réfugiés que dans les localités voisines.
- 4- Augmentation des incendies dans la région de Bassikounou, peut-être causés par de mauvaises pratiques d'élevage.

Parallèlement à cette situation, des effets météorologiques interprétables comme des signes de changement climatique dans le Sahel ont été observés. En particulier, on considère une augmentation globale des précipitations au cours des dernières années dans la région étudiée. Cette augmentation s'accompagne d'une modification du régime pluviométrique qui se traduit par une aggravation de l'intensité des pluies (plus de pluies concentrées en moins de jours) accompagnée d'un accroissement du ruissellement de surface. Ce fait, dû à la capacité limitée d'infiltration, peut conduire à une hausse de la fréquence des épisodes d'inondation temporaire, au développement de processus érosifs et à des pertes de sol organique.

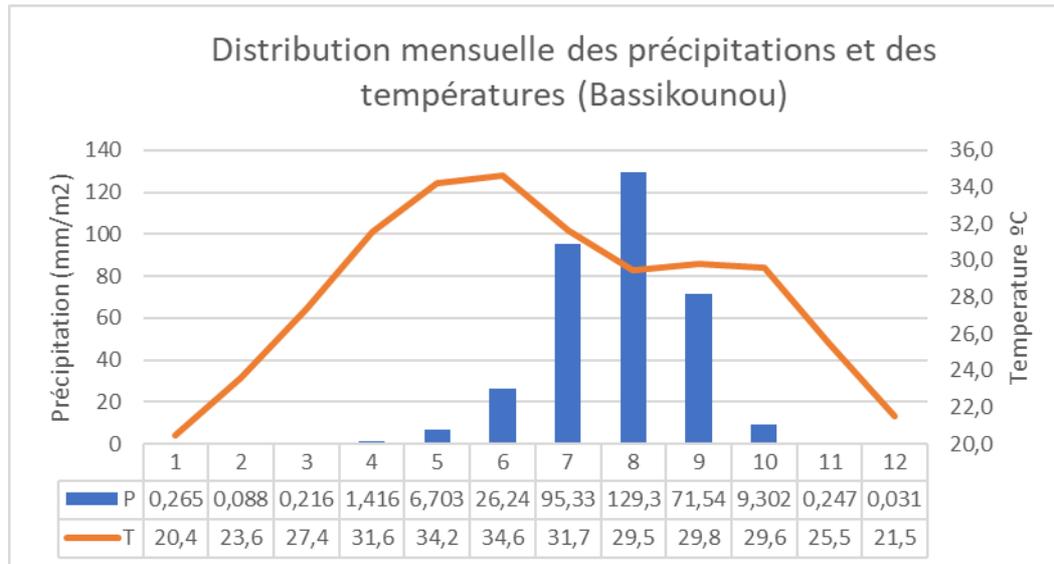
N'existant pas de sources fiables de données météorologiques directes ou de données sur la production et l'exploitation des ressources naturelles en Mauritanie, nous avons obtenu et analysé des informations fournies par des systèmes à distance ou par télédétection :

- 1- Données météorologiques sur les températures et les précipitations (1981-2022) fournies par le projet POWER (NASA) ;
- 2- Données sur la productivité de la biomasse (1999-2022) analysées et publiées par ACF (SigSahel) ;
- 3- Carte d'occupation du sol. Observatoire du Sahara et du Sahel (2016) ;
- 4- Données sur les incendies pour la période 2020-2022 (VIIRS NASA-NOAA).

### **Les données météorologiques sur la température et les précipitations (1981-2022)**

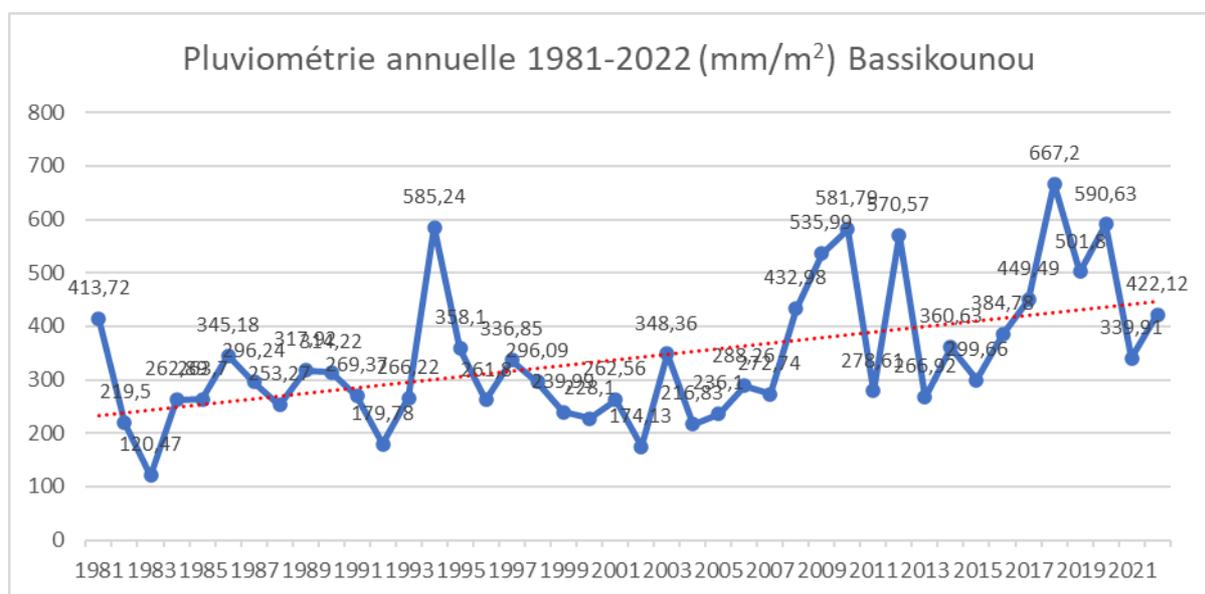
Les données météorologiques de la série existante de 1981 à 2022 ont été analysées pour deux points du territoire : Bassikounou et Fassala.

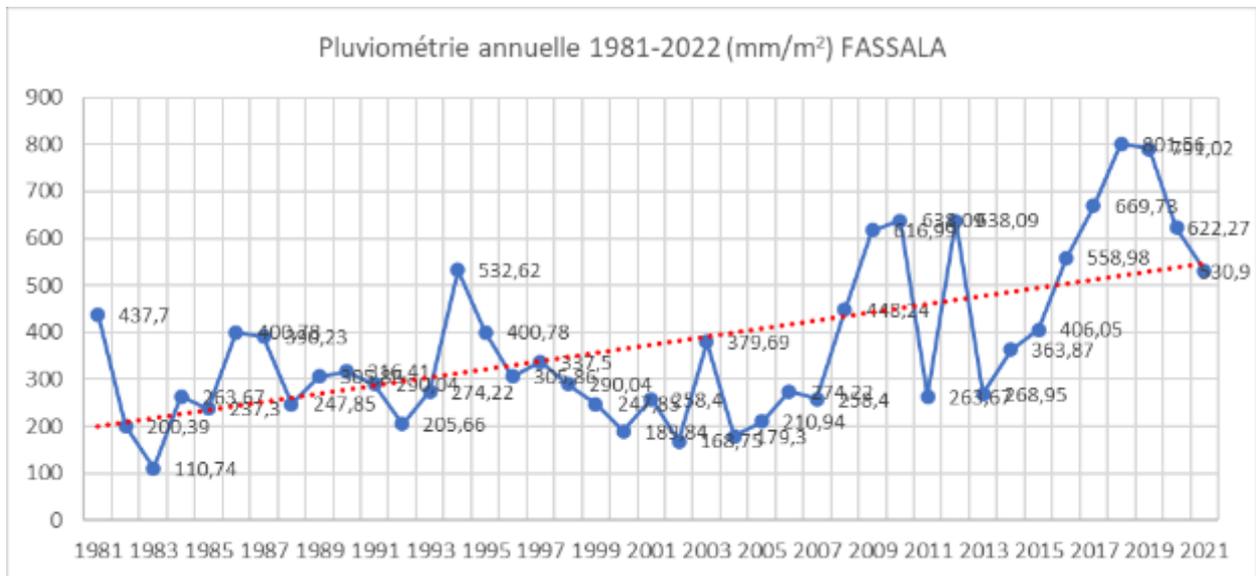
Les deux zones ont des données similaires de distribution mensuelle des précipitations et des températures. Les deux variables sont représentées dans le climogramme.



La saison des pluies commence à la fin du mois de mai, atteint son maximum en août, lorsqu'elle dépasse 130 mm, et diminue progressivement jusqu'au début du mois d'octobre, lorsque commence la saison sèche. Les températures augmentent progressivement au cours des premiers mois de l'année, passant de 21°C à 35°C en juin, puis diminuent progressivement au cours de la saison des pluies jusqu'à 30°C pour redescendre à 21°C en décembre.

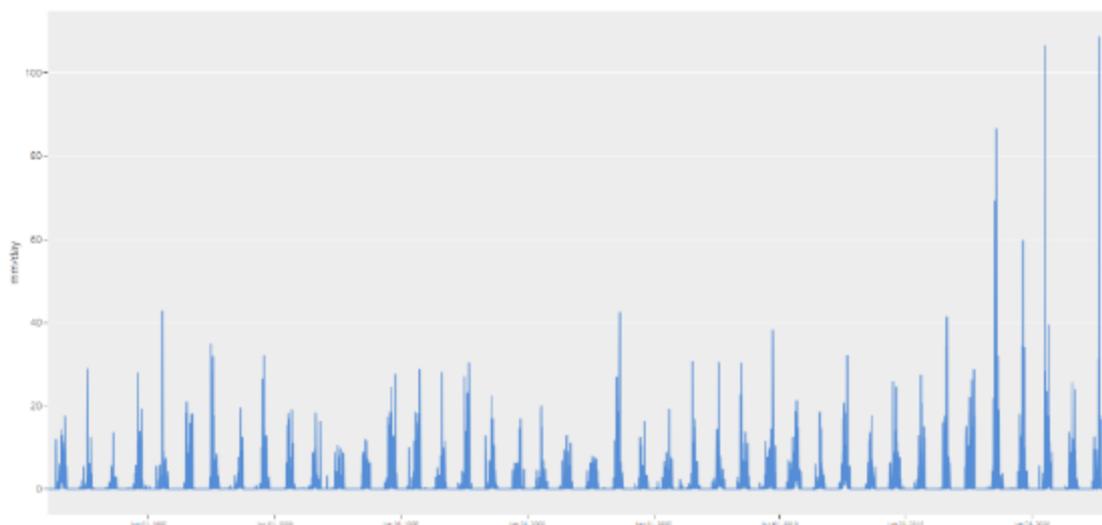
La série pluviométrique montre une augmentation des précipitations moyennes pour les deux localités : (i) A Bassikounou la ligne de tendance passe de 250 mm à 450 mm, (ii) A Fassala la tendance à la hausse des précipitations est beaucoup plus importante, passant de 200 mm à 550 mm avec un accroissement net de 350 mm.





La distribution des précipitations journalières montre une augmentation de l'intensité au cours des dernières années, avec certains jours dépassant 110 mm. Ces jours occasionnels de fortes précipitations sont ceux qui peuvent causer des problèmes d'inondation sur le terrain et provoquer des processus de ruissellement et d'érosion dans les zones où les pentes sont plus raides.

### Répartition des précipitations journalières (1981-2021)



### Données sur la productivité de la biomasse (1999 -2022 ACF)

La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogrammes de matière sèche par hectare (kg/ha). Le terme "matière sèche" est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol, quelle que soit son humidité. Pour l'analyse d'une situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace de mesurer la disponibilité des ressources naturelles (arbres, arbustes et herbacées).

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellites collectées chaque jour par les satellites SPOT-VEGETATION et PROBA-V de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), fournies par le

partenaire scientifique de l'ACF, l'Institut Flamand de Technologie VITO, dans le cadre du programme européen COPERNICUS.

La méthode de calcul de la productivité quotidienne de la biomasse (kg/ha/jour) repose sur un algorithme intégrant des paramètres biophysiques obtenus à partir des images satellites, ainsi que des paramètres climatiques tels que la température et le rayonnement solaire. L'outil permet d'intégrer toutes ces données afin de produire la carte de production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance correspondant à la saison des pluies au Sahel.

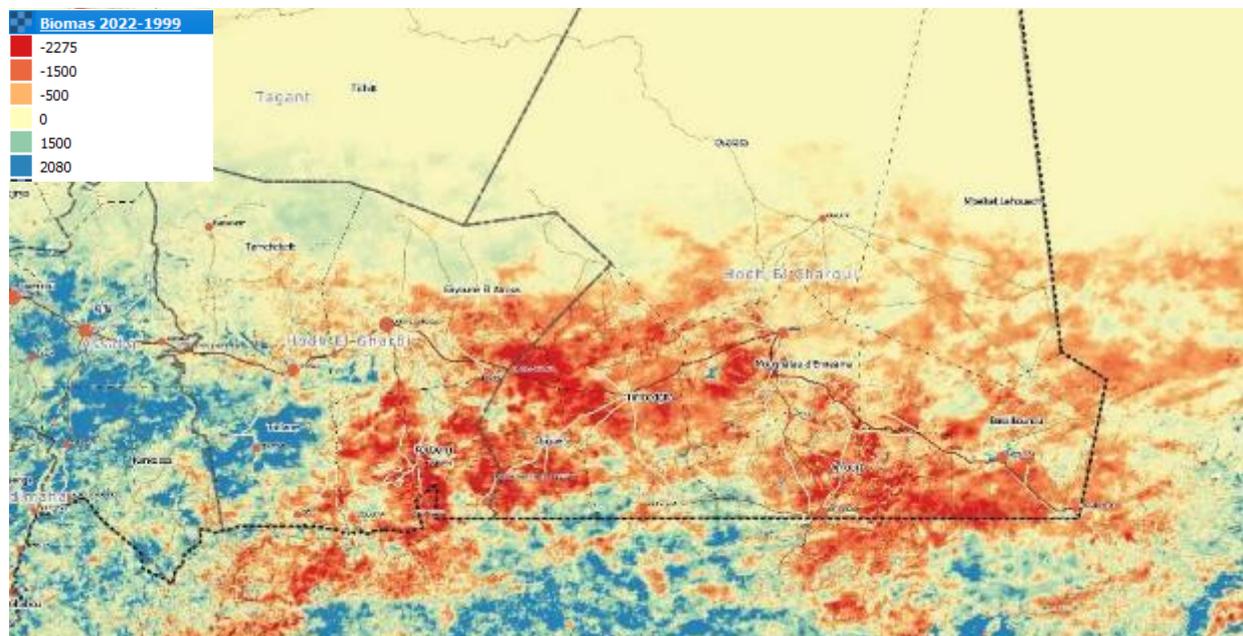
La résolution spatiale est de 1 km, ce qui correspond à la résolution spatiale des produits basés sur les satellites utilisés. La période couverte est celle des archives satellites de 1999 à aujourd'hui.

Afin d'estimer la perte de biomasse, la production de la biomasse entre 1999 et 2022 a été comparée.

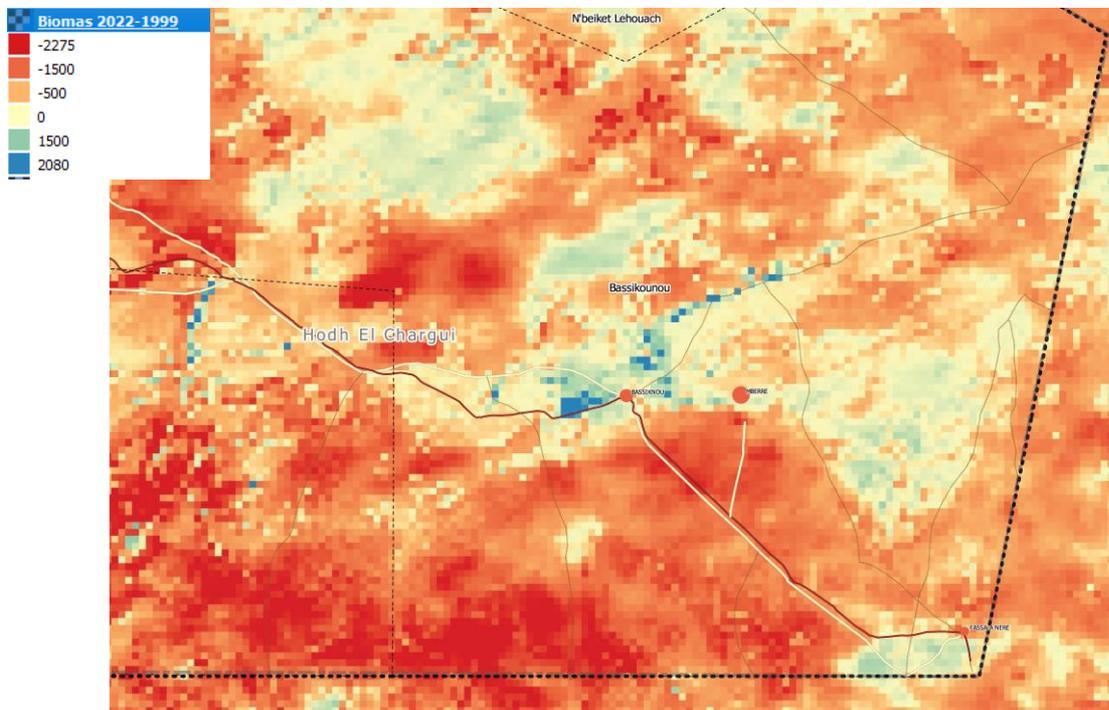
Il faut noter que les données pluviométriques, en prenant Bassikounou comme référence, pour 1999 sont nettement plus faibles (239 mm) que pour 2022 (422 mm), de sorte que la diminution de la biomasse ne correspond pas essentiellement à la strate herbacée.

Une nette diminution est observée dans la partie sud de la wilaya du Hodh el Chargui et du Hodh el Garbi, alors qu'elle augmente en Assaba et de l'autre côté de la frontière malienne.

### Carte de diminution de la biomasse entre 1999 et 2022 SE Mauritanie



### Carte de diminution de la biomasse entre 1999 et 2022 Bassikounou



Dans la zone de Bassikounou, on observe une diminution de la quantité de biomasse au sud et au sud-ouest de Mbera, où se trouve la zone la plus fréquentée par les éleveurs maliens du camp de réfugiés de Mbera (5.000 vaches) et où paissent les troupeaux des éleveurs maliens vivant à l'extérieur du camp et ceux des éleveurs mauritaniennes des villages voisins. Elle se caractérise par un couvert végétal de savane arborée et arbustive avec des zones d'inondation temporaires ce qui la rend très adaptée à l'élevage pendant la période sèche.

La réduction de la biomasse dans la zone sud des wilayas du Hodh el Chargui et du Hodh el Garbi pourrait s'expliquer par le processus de sédentarisation du cheptel mauritanien et l'augmentation de la charge en bétail de la population réfugiée malienne. Parallèlement, il est intéressant de noter l'augmentation de la biomasse dans les zones voisines du Mali, peut-être due à une diminution du taux de chargement en raison de l'insécurité des éleveurs et de leurs troupeaux.

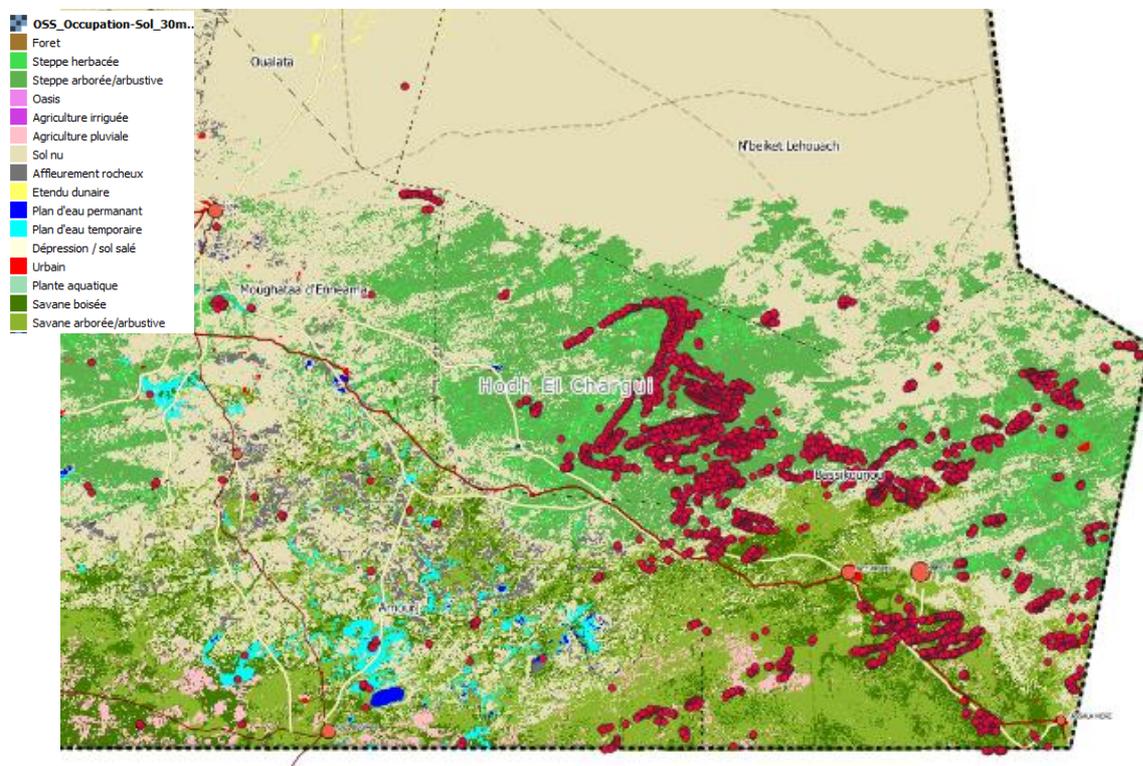
À ce facteur de surpâturage du bétail s'ajoutent les mauvaises pratiques de l'émondage et d'abattage abusifs des arbres pour nourrir le bétail en période de faible disponibilité des pâturages, ainsi que l'obtention de bois de chauffage et de charbon de bois pour les ménages de la région.

À ces facteurs de diminution de la biomasse s'ajoute la forte concentration d'incendies de forêt observée dans la région.

### **Données sur les incendies pour la période 2020-2022**

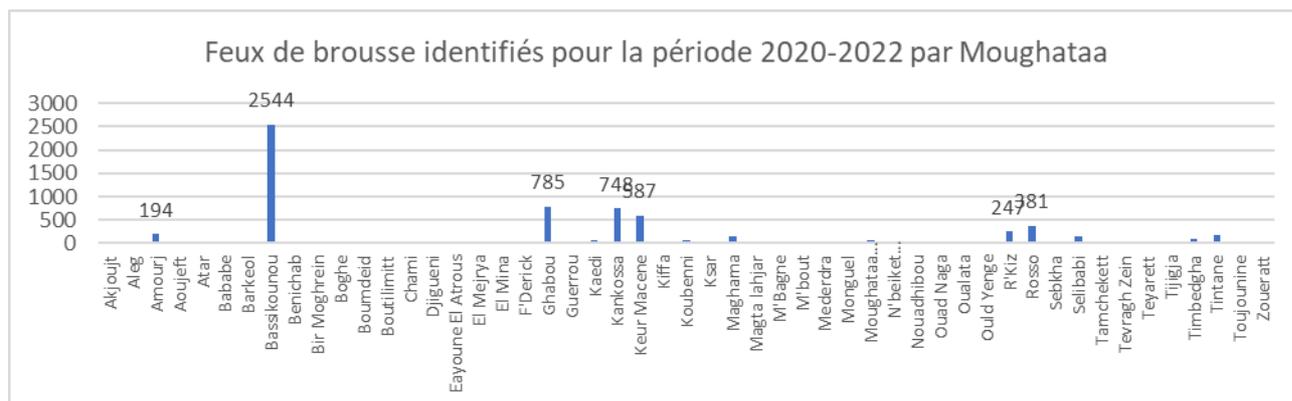
Les images fournies par le capteur VIIRS du satellite NASA/NOAA Suomi détectant les anomalies thermiques/incendies actifs de 1.000 m provenant de la suite de radiomètres imageurs dans le visible et l'infrarouge (VIIRS) à bord des satellites NASA/NOAA Suomi National Polar-orbiting Partnership (Suomi NPP) et NOAA-20 ont été utilisées. Les données à 375 m complètent la détection des incendies par le spectroradiomètre imageur à résolution modérée (MODIS) ; les deux montrent une bonne concordance dans la détection des points chauds. Elles sont également plus performantes la nuit. Par conséquent, ces données sont idéales pour la gestion des incendies (par exemple, les systèmes d'alerte en temps quasi réel), ainsi que pour d'autres applications scientifiques nécessitant une cartographie plus précise des incendies.

### **Incendies identifiés pour la période 2020-2022 dans la zone de Bassikounou sur la Carte d'Occupation des Sols (OSS 2016)**



Les points rouges représentent les foyers d'incendies identifiés dans un pixel de 1 km, ce qui ne signifie pas que les incendies occupent cette étendue. Pour calculer l'étendue, une analyse plus approfondie doit être effectuée.

Les feux se répartissent surtout au nord-est de Bassikounou sur des terres occupées par des steppes herbacées et au sud du camp de Mbera dans des formations de savane arbustive.



Le nombre de feux identifiés dans la moughataa de Bassikounou et la moughataa voisine d'Amourj s'élève à 2.738 au cours de la période 2020-2022, ce qui représente 41% du nombre total de 6.717 feux recensés pour l'ensemble de la Mauritanie.

Ce chiffre de concentration des feux est particulièrement frappant, surtout si l'on considère que toute la bande sud de la Mauritanie présente des caractéristiques similaires de végétation et de stress hydrique pendant la période sèche.

S'il est vrai que le sud du Hodh el Chargui et du Hodh el Garbi présentent les meilleurs peuplements forestiers de Mauritanie, la concentration de feux de brousse dans l'extrême sud-est est frappante et ne peut s'expliquer que par des causes anthropiques

## ANNEXE 13 – Bibliographie

---

- 1 ACNAP – (2016) Guide de l'évaluation de l'action humanitaire
- 2 Action contre la faim/UNHCR – (2020) Programme d'assistance aux réfugiés maliens en RIM. Rapport sur la performance de projet
- 3 Action contre la faim/UNHCR – (2021) Projet d'assistance aux réfugiés maliens et population d'accueil en RIM. Rapport sur la performance du projet
- 4 Action contre la faim/UNHCR – (2022) Projet d'assistance aux réfugiés maliens et population d'accueil en RIM. Rapport sur la performance du projet
- 5 AFI – (07-2021) Advancing the financial inclusion of forcibly displaced persons in Mauritania
- 6 AFI – (12-2020) Advancing the financial inclusion of forcibly displaced persons: case studies on Rwanda, Mauritania and Afghanistan
- 7 CCA – (04-2022) Des actions intégrées pour le développement durable, Mauritanie
- 8 Croix rouge française/UNHCR – (2021) Contribuer à faciliter l'accès, la qualité des soins et des services auprès des réfugiés de Mbera dans le cadre de leur inclusion dans le système national. Rapport sur la performance de projet
- 9 Croix rouge française/UNHCR – (2022) Contribuer à faciliter l'accès, la qualité des soins et des services auprès des réfugiés de Mbera dans le cadre de leur inclusion dans le système national. Rapport sur la performance de projet
- 10 Division of International Protection – (03-2022) The Three-Year Strategy (2019-2021) on resettlement and complementary Pathways. Final report
- 11 Economist Intelligence Unit – (03-2023) Africa: Education and GDP per head. Main Report, Mauritania
- 12 Economist Intelligence Unit – (03-2023) Mauritania signs huge green hydrogen deal
- 13 Economist Intelligence Unit – (05-2023) Country Report, Mauritania
- 14 EPD Society and Space – (2023) Autonomy within entanglements: illegalised migrants, the EU border regime and political economy of Nouadhibou, Mauritania
- 15 FAO – (2021) Évaluation Genre des secteurs de l'Agriculture et du Développement rural, Mauritanie
- 16 FAO/United Nation Peacebuilding/RIM – (03-2019) Cartographie des ressources naturelles dans la Moughataa de Bassikounou
- 17 Finance and Administration Production – (03-2023) Partnership Agreements in Mauritania Operation 2019-2023
- 18 Finance and Administration Production – (03-2023) Reported Amount by Rights Group/Objective/Output and partner type
- 19 GIZ – (10-2020) Grant Agreement, support to UNHCR in implementation of Global Compact on Refugees in Humanitarian Development Peace Nexus 2:100
- 20 GIZ/UNHCR – (2021) Overview of ProNexus project in Mauritania
- 21 Global Focus – (2020-2021) Figures about cumulative total forced displacement in Mauritania by country of origin
- 22 GROUPE URD – (10-2019) Mauritanie vers une croissance inclusive partagée dans le Hodh El Chargui : potentiels, vulnérabilités et pistes d'investissements urbains à Nema, Bassikounou et Adel Bagrou
- 23 HCR Mauritania – (2020) Interventions en espèces pour les réfugiés et populations hôtes. Résultats clés

- 24 IFRC – (2020-2021) Emergency Appeal Mauritania: Food and Nutritional Insecurity
- 25 Internal Displacement section Division of International Protection – (10-2021) Practical Guidance for UNHCR staff on IDP Protection in the context of disasters and the adverse effects of Climate Change
- 26 International Review of the Red Cross – (2022) Climate-induced displacement in the Sahel: a question of classification
- 27 International Alert/ Save The Children/ UNHCR – (01-2020) Cartographie des potentielles sources de conflits existants entre les réfugiés maliens et la population hôte dans la Moughataa de Bassikounou, Mauritanie
- 28 International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank – (2022) Social cohesion and forced displacement: a synthesis of New Research
- 29 International Labour Organisation – (2017) A guide to market-based livelihood interventions for refugees
- 30 IOM/UNHCR – (02-2019) Framework document, Developing standard operating procedures to facilitate the identification and protection of victims of trafficking
- 31 Joseph Zapater – (05-2023) How the humanitarian industry is distancing from those we serve and three things we can do about it. Part II
- 32 K4D – (10-2018) Natural Ressources Management stratégies in the Sahel
- 33 Ministère de la Santé Mauritanie – (2022) Plan National de développement sanitaire (PNDS) 2022-2030, Vol II : Analyse situationnelle et PNDS
- 34 Ministère de la Santé Mauritanie – (2022) Plan National de développement sanitaire 2022-2030, Vol II : Plan intégré de suivi-évaluation (PISE)
- 35 Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de la promotion des secteurs Productifs Mauritanie – (12-2020) Plan de développement local de la localité de Mbera. Rapport final
- 36 Ministère des Affaires sociales de l'Enfance et de la Famille – (2020) Stratégie nationale de protection des Enfants (SNPE) 2020-2025
- 37 Office National de la Statistique Mauritanie – (2019) Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie (2019-2021)
- 38 OIM – (07-2021) Étude sur la vulnérabilité de la jeunesse des communautés dans les zones frontalières du Hodh El Chargui, Mauritania
- 39 OIM/UNITED NATIONS PEACEBUILDING/ UNHCR – (06-2022) Évaluation finale du projet de consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh El Chargui
- 40 OIOS – (11-2020) Audit of the operations in Mauritania for the Office of the United Nations High
- 41 ONG ALPD/ UNHCR – (2020) Assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain. Rapport sur la performance de projet
- 42 ONG ALPD/ UNHCR – (2021) Assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain. Rapport sur la performance de projet
- 43 ONG ALPD/ UNHCR – (2022) Assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain. Rapport sur la performance de projet
- 44 PAM – (07-2022) Évaluation du Plan Stratégique de pays du PAM en Mauritanie 2019-2022. Rapport d'évaluation centralisée
- 45 PAM – (09-2019) Project for enhancing community resilience and food security to adverse effects of climate change in Mauritania. Final project evaluation report
- 46 PDM-UNHCR Mauritania – (02-2023) Shelter Dashboard
- 47 RBM COMPASS – (2022) Results Data Portal (Power B)

- 48 RBM COMPASS – (2022) Results Framework Report
- 49 RBM COMPASS – (2022) Results Data Portal (Power BI)
- 50 Registre social/ The World Bank/ WFP – (12-2021) Inclusion of refugees from Bassikounou in Mauritania's national registry. Key results from socio-economic survey
- 51 RIM – (08-2018) Plan d'action Triennal budgétaire du secteur de l'Éducation 2019-2021
- 52 RIM/PNUD/United Nations Peacebuilding – (03-2020) Plan de développement économique local de la commune de FASSALA (2019-2025)
- 53 Save The Children/UNHCR – (2020) Programme d'Assistance aux populations réfugiées maliens dans le camp de Mbera, Bassikounou Hodh El Chargui. Rapport sur la performance de projet
- 54 Save The Children/UNHCR – (2022) Programme d'Assistance aux populations réfugiées maliens dans le camp de Mbera, Bassikounou Hodh El Chargui. Rapport sur la performance de projet
- 55 Sous-délégation du HCR à Bassikounou – (06-2022 / 07-2022) Rapport d'évaluation de l'évaluation participative conduite selon l'approche AGD à Mbera, Bassikounou et Fassala
- 56 Système des Nations Unies/Gouvernement de la République islamique de Mauritanie – (2018) Cadre de partenariat pour le développement durable (2018-2022)
- 57 UE/UNHCR – (04-2018) Identification d'opportunités économiques pour la population du camp de réfugiés de Mbera et les populations hôtes voisines, analyse des chaînes de valeurs. Rapport final
- 58 UE/UNHCR – (10-2019) Diagnostic de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes
- 59 UE/UNHCR – (2017) Renforcement de la résilience des populations déplacées par l'instabilité au Nord Mali et soutien à la coexistence pacifique entre communautés. Rapport final
- 60 UNCS, UNHCR – (01-2022) Mauritania situation map
- 61 UNDAF – (07-2022) Évaluation du cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD 2018-2022) rapport final
- 62 UNFPA/UNICEF – (2021) Joint Programme on the Elimination of Female Genital Mutilation / Accelerating Change. Annual Report
- 63 UNHCR – (01- 2022) Mental Health and psychosocial support in Mbera refugee camp, Mauritania
- 64 UNHCR – (01-2020) UNHCR Division of Résilience and Solutions Support Mission Mauritania. Mission Report
- 65 UNHCR – (03-2020) Decentralized Evaluation of UNHCR'S Livelihoods Programme in Mauritania (2017-2019). Évaluation Report
- 66 UNHCR – (03-2021) L'éducation des réfugiés en Mauritanie
- 67 UNHCR – (05-2022) Refugee statistics, Nouakchott and Nouadhibou, refugees and asylum seekers
- 68 UNHCR – (07-2019) Crossings Path a respondent driven sampling survey of migrants and refugees in Nouadhibou, Mauritania
- 69 UNHCR – (10-2022) Refugee Policy Review Framework, Country Summary
- 70 UNHCR – (11-2020) Mauritania operational update
- 71 UNHCR – (11-2022) Internal document: socio-economic evidence and development partnerships in practice
- 72 UNHCR – (12-2020) Data disaggregation of SDG indicators by forced displacement

- 73 UNHCR – (2016) Strategy for the Institutionalization of Cash-Based intervention (2016-2020)
- 74 UNHCR – (2019) Refugee Livelihoods and Economic Inclusion 2019-2023. Global strategy Concept Note
- 75 UNHCR – (2020) Indicator Achievement Report
- 76 UNHCR – (2022) Mauritania ABC. Strategy report
- 77 UNHCR – (2022) Mid-Year Regional Cash Assistance update
- 78 UNHCR – Mauritania (2020) Year End Report
- 79 UNHCR – (01-2017) UNHCR's strategic directions 2017-2016
- 80 UNHCR – (01-2019) Refugee Education 2030
- 81 UNHCR – (01-2022) Compte rendu de la réunion transfrontalière. Opérations de la Mauritanie et du Mali
- 82 UNHCR – (02-2017) UNHCR Headquarters Review Rapid Organizational Assessment. Final report
- 83 UNHCR – (02-2019) Quick Guide to UNHCR'S Regionalization and Decentralization Process
- 84 UNHCR – (02-2022) UNHCR Asylum capacity development (ACD). Independent evaluation of UNHCR'S support for strengthening National Asylum System
- 85 UNHCR – (03-2022) Compte rendu de la réunion transfrontalière. Opérations de la Mauritanie et du Mali
- 86 UNHCR – (03-2023) Liste des associations intervenant dans le camp Mbera
- 87 UNHCR – (05-2022) Compte rendu de la réunion transfrontalière. Opérations de la Mauritanie et du Mali
- 88 UNHCR – (05-2022) Refugee statistics, SO Bassikounou, refugees registered
- 89 UNHCR – (06-2021) Mission Report Mena (Mauritania)
- 90 UNHCR – (07-2019) Global compact on refugee's indicator framework
- 91 UNHCR – (07-2022) Évaluation participative en zone urbaine (Nouakchott et Nouadhibou), stratégies d'inclusion en communication avec les communautés
- 92 UNHCR – (08-2019) Administrative instruction, New Resource Allocation Framework Part 1
- 93 UNHCR – (08-2021) Note on the identification of hard-to-reach Malian refugees in Mauritania
- 94 UNHCR – (08-2022) Compte rendu de la réunion transfrontalière. Opérations de la Mauritanie et du Mali
- 95 UNHCR – (09-2019) Data transformation strategy 2020-2025, supporting protection and solutions
- 96 UNHCR – (09-2019) UNHCR Policy on Refugee Protection and Solutions in Urban Areas
- 97 UNHCR – (09-2021) A future of Accountability to affected people in UNHCR. Concept Note
- 98 UNHCR – (09-2021) Engagement in Humanitarian-Development Cooperation. Report on a longitudinal, independant evaluation (septembre 2018 - march 2021)
- 99 UNHCR – (09-2022) Refugee statistics, Mauritania operation, camp and urban area, refugees and asylum seekers
- 100 UNHCR – (10-2022) Mauritania Newsletter

- 101 UNHCR – (11-2020) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et la cellule de coordination de projets et programmes d'investissement du Hodh El Chargui
- 102 UNHCR – (11-2022) Advancing a Rights-based approach to Climate Change Resilience and Migration in the Sahel
- 103 UNHCR – (11-2022) Enquête partenaires
- 104 UNHCR – (11-2022) West and Central Africa Regional Shelter and Settlement Evaluation report
- 105 UNHCR – (12-2021) Climate change and displacement, Mauritania Newsletter
- 106 UNHCR – (12-2021) Funding update. Mauritania
- 107 UNHCR – (12-2021) Operational strategy for Climate resilience and environmental sustainability 2022-2025
- 108 UNHCR – (12-2022) Funding update. Mauritania
- 109 UNHCR – (2018) Integrated Refugee and forcibly displaced Livelihoods information system
- 110 UNHCR – (2018) Livelihoods Programme Monitoring Beneficiary survey
- 111 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et Action Contra El Hambre, España
- 112 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et Alliance for International Medical Action
- 113 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et COOPI
- 114 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et CSA
- 115 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et DJIKKE
- 116 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et EL INSANIYA
- 117 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et FLM
- 118 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et ILO
- 119 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés
- 120 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et l'Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement
- 121 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et le ministère de la Santé, Mauritanie
- 122 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et MIDEK
- 123 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et ONG Actions
- 124 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et Save The Children
- 125 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et SOS DESERT
- 126 UNHCR – (2019) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et WORLD VISION INTERNATIONAL

- 127 UNHCR – (2019) Global strategy for sustainable energy 2019-2025
- 128 UNHCR – (2020) Disability Action Plan 2020-2024
- 129 UNHCR – (2020) People at the Centre: The intersection of Age, Gender and Diversity. Accountability Report
- 130 UNHCR – (2020) Policy for Enterprise Risk Management in UNHCR
- 131 UNHCR – (2020-2021) Refugee population statistics database
- 132 UNHCR – (2021) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et le ministère de la Santé, Mauritanie
- 133 UNHCR – (2021) AI on Detailed, Planning, Budgeting, Monitoring and Implementation for 2021
- 134 UNHCR – (2021) Global Compact on Refugees indicator report
- 135 UNHCR – (2021) Global Report
- 136 UNHCR – (2021) Global Trends, forced displacement in 2021
- 137 UNHCR – (2021) Human development report 2021-2022
- 138 UNHCR – (2022) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et SCE
- 139 UNHCR – (2022) Accord de partenariat de projet dans le cadre du programme du HCR entre le HCR et TECHGIL
- 140 UNHCR – (2022) Administrative Instruction on showing results
- 141 UNHCR – (2022) AI on COMPASS Get Results: Annual Implementation Planning
- 142 UNHCR – (2022) Get Results Guidance. Monitor, manage and adjust implementation
- 143 UNHCR – (2022) Indicators achievement
- 144 UNHCR – (2022) Policy for evaluation in UNHCR approval
- 145 UNHCR – (2022) Policy on Cash-based interventions
- 146 UNHCR – (2022) Rapport de suivi post distribution
- 147 UNHCR – (2022) Regional Bureau MENA ABC interim Plan. Strategy report
- 148 UNHCR – (2022) UNHCR's strategic directions 2022-2026
- 149 UNHCR – (2023) Organigramme sub office Bassikounou
- 150 UNHCR / UNSDCF – Key priorities for UNHCR's engagement: The United Nations sustainable development cooperation framework
- 151 UNHCR Broadcast – (02-2023) Strategic Collaboration Framework with UNICEF
- 152 UNHCR Global Focus insight – (2019) Personal Data
- 153 UNHCR Mauritania – (12-2021) Protection and solutions strategy 2021-2025
- 154 UNHCR Mauritania – (02-2022) Development in Forced Displacement Settings
- 155 UNHCR Mauritania – (02-2022° Development in forced displacement settings
- 156 UNHCR Mauritania – (07-2017) Shelter and Sttlement Review & Medium-Term Development Options for Mbera Settlement
- 157 UNHCR Mauritania – (07-2020) Results of a sampling survey on the impact of COVID-19 on the socio-economic and protection situation of refugees in the Mbera refugee camp

- 158 UNHCR Mauritania – (11-2022) Mauritania Financial Data
- 159 UNHCR Mauritanie – (2022) Interventions in the environment sector
- 160 UNHCR MENA BUREAU – (07-2022) Community-based Protection Draft. Mission Report Mauritania
- 161 UNHCR/RIM/Gouvernement de la République du Mali – (06-2016) Accord tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés maliens vivant en Mauritanie
- 162 UNHCR/WFP – (04-2022) How the UNHCR-WFP joint hub is promoting and supporting collaboration in Mauritania
- 163 UNHCR/WFP – (2020) Annual monitoring report summary (04-2020/03-2021)
- 164 UNHCR/WFP – (2021) Joint programme excellence and targeting Hub. Report
- 165 UNICEF – (06-2022) Mauritania Situation Report No.01
- 166 UNICEF – (2018) Investing in the Children of Mauritania
- 167 United Nations – (2018) Report of the UN high Commissioner for Refugees
- 168 WFP – (01-2022) Evaluation of the WFP response to the COVID-19 Pandemic. Centralized Evaluation Report, Volume I
- 169 WFP – (01-2022) Mauritania Annual Country report
- 170 WFP – (10-2018) Mauritania country strategic plan (2019-2022)
- 171 World Bank – (03-2020) Mauritania Decentralization and Productive Cities Support Project
- 172 World Bank – (03-2020) Mauritania Health System Support Project Additional Financing
- 173 World Bank – (03-2020) Mauritania Water and Sanitation Sectoral Project